LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

QUARTIER LIBRE

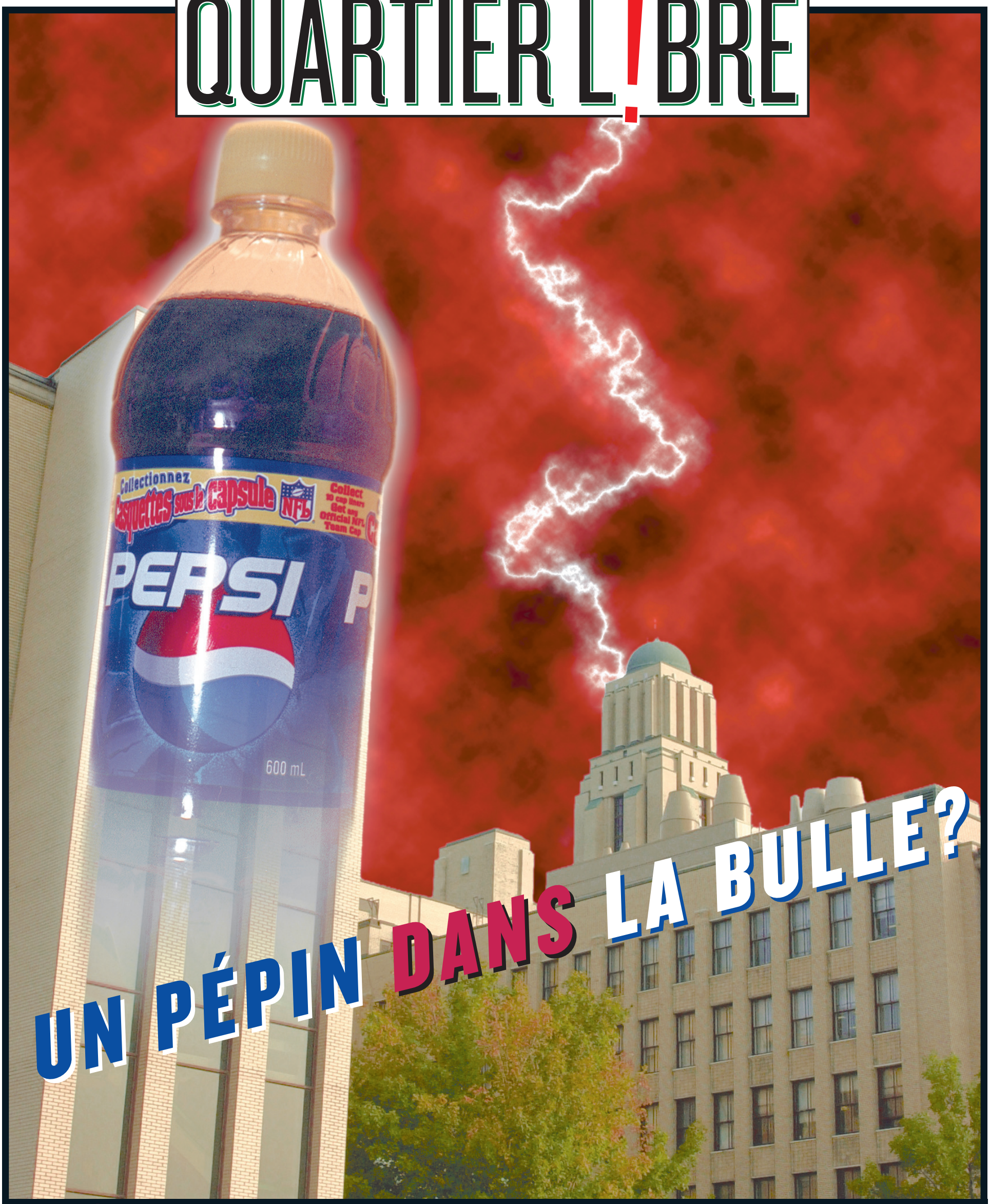

UN PÉPIN DANS LA BULLE?

ALGÉRIE: PENDANT LES MASSACRES LES AFFAIRES CONTINUENT

LE QUARTIER LIBRE - 6 novembre 2002 - Vol. 10, no 6

www.ql.umontreal.ca

Augmentation de la cotisation aux SAÉ

Seuls les étudiants de l'Université de Montréal paient la note

Le 31 octobre 1976, la Fédération des Associations étudiantes du Campus de l'Université de Montréal naissait en réaction à une hausse unilatérale des frais aux Services aux étudiants (SAÉ). Deux ans plus tard, grâce au travail de la Fédération, le mode de gestion fut transformé pour mettre en place le Comité de direction des Services aux étudiants au sein duquel les étudiants siégeaient en majorité. Ce nouveau comité devint décisionnel sur la disposition du budget, l'orientation des services et le contenu des programmes. À partir de ce moment, le principe de cogestion des SAÉ fut adopté. Dorénavant, les SAÉ seront administrés conjointement par l'Université de Montréal et par les étudiants.

L'année 1994-1995 est marquée par la négociation avec l'Université pour obtenir une enveloppe fermée aux SAÉ. On se souviendra que l'Université avait, en quelques occasions, récupéré les surplus générés par les Services aux étudiants (par exemple, les quelques 1 200 000 $ de profits réalisés pour l'année 1986-87 furent détournés par l'Université). La négociation d'une enveloppe fermée pour les budgets des SAÉ est alors assortie d'une proposition relative à la participation des SAÉ à l'effort collectif demandé aux diverses composantes de l'Université, afin de résorber le déficit de l'Université de Montréal. L'entente avait une durée de 5 ans à raison de 150 000 $ par année. Toutefois, sans aucune forme de consultation, le Comité exécutif de l'Université a renversé cette entente en 1996-1997 en exigeant que les SAÉ versent 767 000 $ pour chacune des deux années subséquentes.

L'an dernier, les cotisations de Polytechnique et des Hautes études commerciales ont été l'élément central des préoccupations de la Fédération. En effet, les étudiants des Écoles affiliées ne payaient jusqu'à cette année que 75 $ par session, ce qui revient à environ 5 $ par crédit, tandis que les étudiants de l'Université de Montréal paient 5,70 $ par crédit. La FAÉCUM et l'Association générale des étudiants de la faculté de l'éducation permanente (AGÉÉFEP) ont fait pression afin que l'équité entre les étudiants de l'UdeM et des écoles affiliées soit réalisée une fois pour tout avant que toute hausse de la cotisation ne soit envisagée.

Cependant, à la lumière des négociations entreprises par l'Université, force est de constater que l'équité semble bien loin dans la liste de priorités de la direction de l'Université de Montréal. En effet, en vertu de l'ancienne entente qui liait l'Université et les Écoles affiliées, les étudiants des HEC et de la Polytechnique payaient 150 $ par année, somme totalement récoltée par les Services aux étudiants de l'Université de Montréal, tandis que ces derniers, selon les chiffres de 2000-2001, payaient en moyenne 164,84 $ par année.

Dorénavant, dans l'éventualité où une entente avec les HEC est signée, les étudiants des HEC payeront en moyenne 210 $ par année et les étudiants de l'Université de Montréal 192,45 $. La différence provient du fait que la cotisation des étudiants de l'Université de Montréal est plafonnée à 15 crédits par session (105 $). À première vue, nous pouvons croire que les étudiants des HEC sont lésés, cependant la réalité est tout autre. En effet, la somme que récolte les SAÉ de l'Université de Montréal de la part des HEC revient à 115,43 $ (42 % du 210 $) dont 88,20 $ provient de la poche des étudiants et 27,23 $ provient de la subvention que le ministère de l'Éducation verse aux services aux étudiants des HEC. Pendant ce temps, les étudiants de l'Université de Montréal se font floués à une différence de 77,02 $ (192,45 $ - 115,43 $), c'est-à-dire une différence d'environ 40 %. Tandis qu'avec l'ancienne entente, laquelle ne satisfaisait pas les étudiants, la différence était de 9 %.

En partant de ce fait, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal somme la direction de l'Université de Montréal de négocier l'équité selon les termes suivants :

Considérant que les Services aux étudiants sont un bien collectif qui demande un appui financier collectif ;

Considérant que l'équité doit se définir comme étant le montant également déboursé autant par les étudiants de l'Université de Montréal que par les étudiants des Écoles affiliées pour l'accès aux SAÉ (UdeM) et le CEPSUM ;

Considérant que le montant transféré des HEC aux SAÉ (UdeM) et au CEPSUM doit être égal à la somme des cotisations étudiantes pour les SAÉ que payent les étudiants des HEC.

La FAÉCUM demande à ce que l'équité, selon les principes prédéfinis, soit établie entre les écoles affiliées et l'Université de Montréal.

La FAÉCUM propose deux solutions :

- **Le transfert de la totalité des cotisations étudiantes des HEC (7 $/crédit) vers les SAÉ (UdeM) et le CEPSUM.**

OU

- **Le transfert de 75% du budget total des HEC consacré aux SAÉ.**

La FAÉCUM demande à ce que les négociations avec la direction de la Polytechnique se fassent dans les mêmes termes.

à la une

À quelques jours d'un jugement de la Commission d'accès à l'information, l'Université engage des poursuites judiciaires contre Pepsi et réclame ses 500 000 dollars. De quoi conforter les inquiétudes sur une entente pour le moins obscure...

À lire en page 9

Photographie: Dominic Gauthier
Infographie: Zirval Design

Sommaire

CAMPUS

Manif du 31 en photos ..... p. 5

Sports: même à l'UdeM c'est une question de gros sous ..... p. 7
Mc Gill: À qui de droit? ..... p. 10
44 étudiants pour un PC ..... p. 11

SOCIÉTÉ

Sexualité et handicap: un fauteuil pour deux ..... p. 13
Le canonisé de Franco ..... p. 14
Optométrie aux douanes ..... p. 19
LaRouche est-il louche? ..... p. 20

MONDE

Algérie: la guerre continue ..... p. 21

Birmanie et multinationales: une junte esclavagiste ..... p. 23

CULTURE

La grande vadrouille: La Fonderie Darling ..... p. 25
Le cinéma des Lucioles ..... p. 26
Malades du cinéma à Hollywood ..... p. 27
Chronique littéraire: Se défilier ..... p. 28
Un institut pour la recherche en arts médiatiques ..... p. 29
La BD du QL: J'ai rêvé à Stalingrad ..... p. 30
Agenda culturel ..... p. 31

L'INTERVIEWÉ

Bernard Colas, avocat spécialisé en droit international ..... p. 15

éditorial

T'as ta carte?

Aurore LEHMANN

Canadiens d'origine arabe: évitez l'Algérie... et les États-Unis. C'est le conseil donné par le gouvernement fédéral à ses ressortissants. Conseil que n'a pas eu le temps de suivre une canadien d'origine syrienne en voyage aux États-Unis, expulsé sans autre forme de procès. Direction: la Syrie. Aller simple.

Il ne fait pas bon s'apeller Mohammed ces temps-ci. Ça on le savait déjà et les États-Unis n'ont pas le monopole en matière de solutions draconiennes. Mais que le gouvernement canadien se fende d'une déclaration publique fleurant bon la feuille d'erable a de quoi faire sourire vu le resserrement radical des lois sur l'immigration depuis... les attentats du 11 septembre. On a beau faire la roue au fédéral, dans le quotidien ce sont des milliers d'immigrants au Canada, déjà résidents permanents ou en passe de le devenir, qui reçoivent comme avant goût des fêtes un présent en ligne directe d'Ottawa: une carte de résident permanent.

Formidable. Au terme de plus d'un an de démarches coûteuses, de paperasse à n'en plus finir et de maux de tête à peut-près aussi fréquents que les espaces publicitaires sur TQS, le nouveau résident pourra désormais possèder une jolie petite carte (plastifiée?) pour prouver le bien fondé de sa présence sur le territoire. Seulement voilà, ce sera au prix de nouvelles démarches coûteuses, de nouvelles paperasses à n'en plus finir et de nouveaux maux de tête (garantis à peut-près aussi fréquents que les espaces publicitaires sur TVA). Le joli cadeau est une citrouille: 45 $ par personne, des instructions incompréhensibles pour un docteur es lettres, une attente indéterminée et une date limite fixée pour l'obtention de la carte à janvier 2004. Cerise sur le gâteau: la carte n'est valable que cinq ans, ou un an dans certains cas (la mesure ne précise pas lesquels).

Petit pensum pour monsieur Coderre: Au delà de la signification détestable de cette mesure, qui sous-entend qu'un résident permanent, accepté pour ses aptitudes, sélectionné avec soin par les deux paliers de gouvernement, n'est encore qu'un hôte en sursis, on est en droit de s'inquiéter sérieusement sur ses possibles conséquences. En clair, si la demande n'est pas faite dans les dates prescrites, que ce soit par manque d'information, découragement ou manque de moyens, se pourrait-il que les résidents permanents soient sommés de retourner dans leur pays d'origine? Et dans ce cas, quelle valeur peut-on encore accorder au processus de sélection du Québec et du Canada?

> LE JOLI CADEAU EST UNE CITROUILLE: 45$ PAR PERSONNE, DES INSTRUCTIONS INCOMPRÉHENSIBLES POUR UN DOCTEUR ES LETTRES, UNE ATTENTE INDÉTERMINÉE ET UNE DATE LIMITE FIXÉE POUR L'OBTENTION DE LA CARTE À JANVIER 2004

De manière plus globale, une fois de plus la politique d'immigration tend à populariser l'idée selon laquelle l'immigrant, seul bénéficiaire de sa venue sur la terre promise, se doit de louer le seigneur chaque jour de sa vie pour l'accueil qu'il reçoit. Idée relayée entre autres choses par une enquête récente du ministère de l'emploi et de la sécurité sociale. Selon cette enquête, les bénificiaires de l'aide sociale nés hors du Canada sont en augmentation de 6%. Les chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation globale du nombre d'immigrants, du taux de personnes qui ont un statut de réfugié et donc, necessairement, dans l'impossibilité de travailler. Qui plus-est, on englobe dans l'enquête les personnes résidentes depuis 30 ans au Canada, encore considérés comme immigrantes malgré leur ancienneté sur le territoire.

> UNE FOIS DE PLUS LA POLITIQUE D'IMMIGRATION TEND À POPULARISER L'IDÉE SELON LAQUELLE L'IMMIGRANT, SEUL BÉNÉFICIAIRE DE SA VENUE SUR LA TERRE PROMISE, SE DOIT DE LOUER LE SEIGNEUR CHAQUE JOUR DE SA VIE POUR L'ACCUEIL QU'IL REÇOIT

Le geste symbolique du gouvernement canadien en direction de ses ressortissants d'origine arabe ressemble à s'y tromper à un coup d'épée dans l'eau. En témoigne la lutte acharnée des Algériens en demande d'un statut de réfugié. Il aura fallu que le couple Bourouisa-Seddiki se retranche une dizaine de jours dans l'enceinte d'une église et deux massacres en Algérie pour que le gouvernement canadien reconnaisse que ce pays n'est pas exactement un lieu de résidence rêvé pour de jeunes enfants et leurs parents. Et ce même si Abdelaziz Bouteflika, président algérien, aime à vanter les mérites de la libre entreprise à notre premier ministre, particulièrement sensible aux charmes de la Méditérannée.

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
QUARTIER LIBRE

DIRECTRICE
Aurore Lehmann
aurorelehmann@hotmail.com

CHEFS DE PUPITRE
CAMPUS: Alexandre Benoît
alexandre.benoit.1@umontreal.ca
SOCIÉTÉ / MONDE: Mikaëlle Monfort
monfortmikaelle@hotmail.com
CULTURE: Emmanuella St-Denis
wonderfulartemisia@hotmail.com

DIRECTEUR PHOTO
Dominic Gauthier - gauthdom@hotmail.com

PHOTOGRAPHES
Clarisse Serignat

COLLABORATEURS
Samuel Auger, Carl Bergeron, Valérie Besson, Marie-Ginette Bouchard, Stephanie Bourgeault, Stéphanie Duret, Véronique Kamp, Judith Lussier, Sébastien Malo, Luis Nevel, Jame Rodriguez, Sabrna Rogers

CORRECTEURS
Serge Bergeron, Denis Desjardins

INFOGRAPHIE
© Zirval Design & Imprimerie
(514) 525-3781

PUBLICITÉ
Accès-Média (524-1182)

IMPRESSION
Imprimerie Alex

DISTRIBUTION
R.C. Graphiques

Le *Quartier Libre* est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993.

Bimensuel, le *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. **Nos bureaux sont situés au:**

2350, Édouard-Montpetit,
Résidences de l'UdeM
(Local 5115) C.P. 6128,
succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3C 3J7

Tél.: (514) 343-7630
Téléc.: (514) 343-7744

Site Web: www.ql.umontreal.ca
Courriel: quartierlibre@hotmail.com

Le *Quartier Libre* est membre de la Presse universitaire indépendante du Québec (PUIQ)

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 1198-9416

Tout texte publié dans le *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
Mercredi 20 novembre 2002

PROCHAINE TOMBÉE
Jeudi 14 novembre 2002

D.G.

D.G.

C.S.

D.G.

D.G.

D.G.

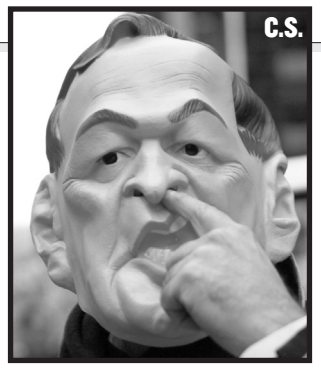
C.S.

D.G.

D.G.

PHOTOGRAPHIES
Clarisse SERIGNAT
Dominic GAUTHIER

Bas les masques... avant le bal masqué

Alexandre BENOIT

C'est une foule de 5 000 à 8 000 étudiants qui a déambulé dans les rues de Montréal pour manifester son opposition à l'inclusion de l'éducation dans le cadre concurrentiel de la ZLEA... ou l'exclusion pure et simple de cette dernière. Les forces étudiantes des quatre campus montréalais ont tenté, en vain, de demander une levée de cours à la haute administration de leur université respective. Ils ont dû se contenter de la bonne volonté des professeurs et des administrateurs des facultés, où une demande d'annulation des cours a été faite.

Les événements se sont déroulés dans le calme, malgré une collision entre le véhicule de tête et une manifestante, qui a été blessée à la jambe. Ailleurs au Québec, des manifestations ont eu lieu à Ottawa, Trois-Rivières, Chicoutimi et Sherbrooke. Cette dernière faisait d'ailleurs figure d'exception, puisque le recteur Bruno-Marie Béchard a alloué une levée de cours générale pour le campus. L'Université Laval a été la seule sans activités, le campus étant en semaine de lecture.

Fait à remarquer, le contexte de début de session aidant, la délégation étudiante de l'Université Concordia avait à ses côtés deux contingents provenant des universités ontariennes York et Queen's. Les associations de ces campus ontariens ont insisté pour donner un appui rétroactif à la Concordia Student Union en participant à la manifestation de Montréal. L'association étudiante de Concordia a été éprouvée par les événements suivant la visite de l'ex-premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

APPEL AUX ARTISTES QUI VEULENT GARNIR LEUR DISCOTHÈQUE

La CRU cherche un logo

La Coalition des radios universitaires (CRU) veut être bien représentée et ainsi augmenter sa visibilité. Elle invite donc les artistes et les graphistes à lui soumettre des propositions de logo. Parmi toutes les suggestions reçues, le conseil d'administration choisira celle qui représente le mieux la Coalition.

L'auteur-e du nouveau logo recevra à titre de remerciement des billets de spectacle (dans une des ville desservie par les radios), une dizaine d'albums et quelques cadeaux. Le tirage au hasard d'un paquet surprise sera aussi effectué parmi toutes les propositions reçues.

Ce que cherche la CRU

Un logo simple mais accrocheur qui représente bien ses buts et objectifs.

C'est quoi la CRU ?

La Coalition des radios universitaires est une association regroupant les différentes radios universitaires comprenant une programmation francophone. Actuellement, les stations membres sont:

CISM à Montréal,
CHYZ à Québec,
CHUO à Ottawa,
CFOU à Trois-Rivières,
CFAK à Sherbrooke
CHOQ de l'UQÀM.

Les radios membres de la CRU sont créatives, jeunes et originales par leurs propos et cherchent à présenter une vision approfondie et différente de ce qui est mâché et remâché dans les médias de grande masse.

Raison d'être de la CRU

La Coalition des radios universitaires vise principalement à créer des liens entre les radios afin de discuter de certains problèmes de trouver des solutions pour y remédier. Elle travaille à l'élaboration d'un réseau de vente de publicité, à la publication d'un palmarès commun, à l'échange de contenu (émissions, reportages) et à la promotion et la visibilité des radios universitaires.

Date limite pour soumettre une proposition 1er décembre 2002, minuit
S.V.P. envoyez votre projet de logo à l'adresse suivante:
program@cam.org

D'autres questions concernant les buts et objectifs de la CRU ?
lmnoel@hotmail.com

31 octobre 2002, Rue Saint-Laurent

Manifestation contre la ZLÉA

Bonjour étudiants et étudiantes,

Par la présente nous vous annonçons que la période électorale est ouverte, depuis le 9 octobre dernier, pour le poste de Coordonnateur(trice) aux affaires académiques de 2e cycle de la FAÉCUM.

Pour pouvoir être candidat vous devez :

(i) être membre à titre individuel de la Fédération;
(ii) si il fait partie d'une association membre de la Fédération, recevoir l'appui de cette association ou celui de trois (3) autres associations membres de la Fédération;
(iii) si il ne fait pas partie d'une association membre de la Fédération, recevoir l'appui de trois (3) autres associations membres de la Fédération;
(iv) ne pas être un employé permanent de la Fédération;
(v) si il se présente au poste de Coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle, être inscrit à un programme de premier cycle à l'Université de Montréal;
(vi) si il se présente au poste de Coordonnateur aux affaires académiques de cycles supérieurs ou de Coordonnateur à la recherche universitaire, être inscrite à un programme de cycles supérieurs à l'Université de Montréal;
(vii) accepter de se porter candidat.

Avant la tenue du vote, chaque candidat à un poste d'officier devra avoir remis sa ou ses lettre(s) d'appui au secrétaire d'élections ainsi qu'au moins neuf (9) lettres de visites d'associations membres de la Fédération.

Vous avez jusqu'au 27 novembre pour venir déposer votre candidature au bureau de la Fédération (B-1265, Pavillon Jean-Brillant) avec une lettre d'un maximum 300 mots qui signifie votre intention de vous porter candidat(e) ainsi que les raisons vous poussant à le faire. L'élection aura lieu le 9 décembre.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions,

343-5947
Courriel : secretariat@faecum.qc.ca

Centre dentaire Ho et Bourgon

- *examen, nettoyage et prévention*
- *plombage, cosmétique dentaire*
- *blanchiment des dents*
- *traitement de canal*
- *extraction de dents de sagesse*

5174, Côte-des-Neiges #106
Montréal H3T 1X8
(514) 738-8931
Métro Côte-des-Neiges

"Douceur et qualité"

Consultation gratuite

"Nous prenons vos assurances, vous ne payez que la différence (appelez pour info)"

Nous acceptons les plans dentaires des universités

LE SPORT ET LES SOUS

La finance derrière le match

Véritable pilier du football universitaire à Québec, le Rouge et Or opère avec un budget de plus d'un demi-million de dollars, provenant majoritairement de commandites. À l'Université de Montréal, nos jeunes Carabins fonctionnent avec un montant d'environ 325 000 $, dans un système qui refuse toujours la présence accrue du privé dans le sport d'excellence universitaire.

Samuel AUGER

Selon un article paru en avril 2000 dans *Impact Campus*, le journal des étudiants de l'Université Laval, c'est près de 40 % du budget annuel de l'équipe de football du Rouge et Or qui provient de leurs 22 commanditaires privés. L'équipe repose inévitablement sur cet apport financier. *«En 1995, lors de la création du club, l'administration du Rouge et Or a accepté le nouveau club, en précisant que celui-ci ne pourrait pas bénéficier de l'apport financier du service des activités sportives. Ainsi, l'Université ne participe pas financièrement au succès de l'équipe.»*

GÉRER SANS S'ABANDONNER AU PRIVÉ

À l'UdeM, on a une vision des choses différente. *«Avant de se lancer dans l'aventure, nous avions eu plusieurs recommandations du milieu nous disant de former une corporation avec des actionnaires. Nous avons refusé. Nous voulons maintenir notre objectif de promouvoir le sport d'excellence et, en aucun cas, nous ne voulons que notre équipe de football devienne une entreprise qui devrait rendre des comptes à des commanditaires»*, explique Paul Krivicky, directeur général du CEPSUM.

Une situation qui contraste celle du club de Québec, présidé par Jacques Tanguay, qui est aussi commanditaire principal de par sa fonction de vice-président d'ameublements Tanguay. Les Carabins possèdent quelques commandites, dont Molson, mais selon Paul Krévicky, *«leur apport est minime. Devant l'incertitude de la première saison et le manque de données sur les spectateurs, les commanditaires sont sceptiques. À long terme, les projets de commandites risquent de prendre plus d'importance, mais pour l'instant, nous ne dépendons que très peu de ce type de financement.»*

UNE VISIBILITÉ QUI ATTIRE DE GROS NOMS

Le financement des Carabins est constitué d'un seul et unique budget, réparti proportionnellement entre les 13 équipes qui représentent notre Université sur la scène sportive. Les montants proviennent de l'Université elle-même, mais aussi de levées de fonds et de surplus générés au CEPSUM.

Le football, est, de loin, le sport universitaire qui attire le plus grand nombre de spectateurs. Cette situation procure un rayonnement considérable, bénéfique à toutes les équipes. *«C'est ainsi que nous avons créé en septembre dernier le club des gouverneurs, un regroupement qui recueille des dons provenant, entre autres, du milieu des affaires. Ce club recueille des sommes qui sont ajoutées à notre budget pour le sport d'excellence. En d'autres mots, la seule visibilité du football va permettre d'augmenter le budget de toutes nos autres équipes sportives.»*, ajoute Paul Krivicky.

Le club des gouverneurs est présidé par Normand Legault, homme d'affaires aux multiples contacts dans la métropole et grand dirigeant du Grand Prix Air Canada de Formule Un. Cette initiative semble porter ses fruits : une somme d'un million de dollars en dons, répartie sur cinq ans, a déjà été amassée. Non seulement ces sommes aideront les équipes, mais elles serviront également à offrir de nouvelles bourses aux athlètes d'excellence.

UN SPORT EN PLEINE EXPANSION

Le football universitaire poursuit sa lancée. Après le retour des Carabins, nous assisterons en septembre prochain à la résurrection du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke après une absence de près de 31 ans. Une aventure qui semble suivre le modèle de l'Université Laval, d'après un article tiré de *Liaison*, le journal de l'Université de Sherbrooke, paru en juillet dernier. On y apprend que le président du futur club sera Paul Delage-Roberge, président du conseil des Ailes de la mode, un des commanditaires principaux de la nouvelle équipe.

Le Fureteur en bref

GUIDE DES ATELIERS ET SERVICES DE L'UdeM

Semaine de l'orientation et de l'emploi

> CARRIÈRES SANS FRONTIÈRES
Jusqu'au 7 novembre

Présentez-vous à l'un des stands d'information où vous attendent des conseillers du Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) et du Service universitaire de l'emploi (SUE). Assistez gratuitement à des conférences et à des ateliers qui vous aideront à faire des choix pour votre avenir. Enfin, venez rencontrer des employeurs à l'occasion de la Journée de l'emploi.

Mercredi 6 novembre
10 h à 18 h > Stand d'information
Pav. Marie-Victorin, hall d'entrée

11 h 45 à 13 h > Conférence interactive
L'entrevue : la science de l'emploi
Pav. principal, salle M-415

16 h à 17 h 30 > Conférence
Vers une plus grande mobilité des étudiants
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4325

Jeudi 7 novembre – Journée de l'emploi
10 h à 13 h > Stands des employeurs
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, 1er et 2e étages
Des employeurs recrutent des finissants pour des emplois à temps plein et des étudiants pour des emplois d'été et à temps partiel.

16 h à 17 h 30 > Atelier
À la recherche de nos passions
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4240

17 h 30 à 20 h > Atelier
Carrière : un récit de vie à composer
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4275

INFO-SOE :
Service d'orientation et de consultation psychologique
(514) **343.6853** ou **www.socp.umontreal.ca**
Service universitaire de l'emploi
(514) **343.6736** ou **www.emploi.umontreal.ca**

Emploi

Journées de l'emploi en sciences infirmières

9 et 10 novembre, 10 h à 15 h
Pav. Marguerite-d'Youville, cafétéria

- > C.H. Anna-Laberge*
- > C.H. de LaSalle
- > C.H. de Verdun
- > C.H. de l'Université de Montréal (CHUM)
- > C.H. Pierre-Le Gardeur
- > C.H. Saint-Eustache*
- > C.R. Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme*
- > Centre Universitaire de Santé McGill (CUSM)
- > Cité de la santé de Laval
- > Hôpital Général du Lakeshore
- > Hôpital Général Juif
- > Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- > Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
- > Hôpital Sainte-Justine
- > Hôpital Santa-Cabrini
- > Institut de cardiologie de Montréal
- > Institut de réadaptation de Montréal*
- > Institut universitaire de gériatrie de Montréal*

*Présents le 9 novembre seulement.

Mentorat de groupe

Rencontre avec des employeurs pour discuter de la recherche d'emploi, de la préparation à l'entrevue, des compétences et des aptitudes les plus recherchées.

Sciences humaines et sociales
19 novembre, 12 h à 13 h
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, local B-3205

Ateliers de recherche d'emploi

Explorer son potentiel
12 nov., 13 h 45 à 16 h

Rédiger son curriculum vitæ et sa lettre de présentation
14 nov., 13 h 45 à 16 h

Inscription obligatoire

INFO-EMPLOI : (514) **343.6736**

Ressources

Changez de cour d'école !

Programmes d'échanges étudiants

> Rencontres d'information générale
Qui peut participer? Comment s'y prendre?
Quand déposer sa demande?
Les mardis : de 12 h à 12 h 45
Les jeudis : de 13 h 45 à 14 h 30

> Séances d'information thématique
Système universitaire et occasions d'études, particularités culturelles… et aussi la chance de rencontrer un ancien participant.
6 novembre : Suisse
De 12 h à 12 h 45

> Stand d'information
Le conseiller de la Maison internationale répond à vos questions.
13 novembre : Pavillon Marie-Victorin
De 11 h 30 à 13 h 30

MAISON INTERNATIONALE
(514) **343.6111**, poste **5366**

Bourses d'études Pepsi

Douze bourses d'études de 2 300 $ sont offertes aux étudiants de l'Université de Montréal qui :

> sont inscrits à temps plein au 1er, 2e ou 3e cycle;
> possèdent un bon dossier scolaire (une moyenne de 3,2 minimum);
> sont admissibles au régime d'aide financière du MEQ (Prêts et bourses);
> présentent un endettement élevé.

La date limite pour déposer une demande est le **22 novembre 2002.** Les formulaires sont disponibles au Bureau de l'aide financière et sur son site Internet **www.baf.umontreal.ca**

INFO-BOURSE : (514) **343.6145**

Counseling

Semaine du Mieux-être psychologique

18 et 19 novembre
RELAXE, C'EST JUSTE LA FIN DE SESSION !
Sensibilisation aux conséquences du stress, stratégies pour contrôler l'anxiété et expérimentation de quelques techniques de relaxation.

18 novembre, de 11 h à 13 h
Pav. Marie-Victorin

19 novembre, de 11 h à 13 h
Pav. 3200, rue Jean-Brillant

Ateliers du SOCP

Nos relations avec les femmes : comment les vivons-nous ?
6 nov., 19 h à 22 h, inscription obligatoire
Pav. Marguerite-d'Youville, salle 1063 / Frais : 20 $

Carrière : un récit de vie à composer
7 nov., 17 h 30 à 20 h, aucune inscription
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4275 / Gratuit

S'affirmer, savoir prendre sa place
11 et 18 nov., 19 h à 21 h 30, inscription avant le 6 nov.
Pav. Marguerite-d'Youville, salle 1063 / Frais : 25 $

Un outil efficace de prise de décision : le *mind-mapping*
12 nov., 17 h 30 à 19 h 30, inscription avant le 8 nov.
Pav. Marie-Victorin, salle G-445 / Gratuit

Le 2e cycle : est-ce pour moi ?
14 nov., 16 h 30 à 18 h 30, aucune inscription
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4340 / Gratuit

Le perfectionnisme : lorsqu'il nous rend la vie difficile…
14 et 21 nov., 19 h à 21 h 30, inscription avant le 8 nov.
Pav. Marguerite-d'Youville, salle 1063 / Frais : 25 $

Toujours en retard! La folie de la dernière minute
14 et 21 nov., 16 h à 18 h 30, inscription avant le 11 nov.
Pav. 2101, boul. Édouard-Montpetit, salle 013-3

Réussir dans le domaine du design
20 nov., 18 h à 20 h, inscription avant le 15 nov.
Pav. de la Faculté de l'Aménagement, salle 0028 / Gratuit

INSCRIPTION : (514) **343.6853**

Entraide

Semaine de la sensibilisation à la non-violence dans les relations hommes-femmes

Rencontre au kiosque Écoute-référence, où des étudiants bénévoles sont présents pour écouter et orienter les étudiants qui en ont besoin vers les ressources appropriées.

6 novembre, 16 h à 19 h
7 novembre, 10 h à 13 h
Pav. André-Aisenstadt

Semaine de la solidarité

11 au 15 novembre
LA SOLIDARITÉ, C'EST QUOI ? C'est penser que le bonheur des autres nous concerne et c'est agir en conséquence. C'est aussi prendre ses responsabilités par rapport au monde et se préoccuper des autres générations. C'est dénoncer les injustices en se regroupant et c'est travailler ensemble pour l'atteinte d'un objectif commun ! D'accord… Mais pourquoi être solidaire aujourd'hui ? Et surtout, comment ? Les nombreuses conférences et les événements prévus vous le diront ! Procurez-vous le programme de la Semaine de la solidarité pour ne rien manquer !

INFO-ENTRAIDE : (514) **343.7896**

Campagne des paniers de Noël

18 novembre au 13 décembre
Collecte de denrées non périssables, de jouets et de dons en argent au profit des étudiants dans le besoin de l'UdeM, de HEC Montréal et de l'École Polytechnique. Des endroits sont prévus dans les pavillons pour déposer les dons.

INFO-PANIERS : (514) **343.7896**

Pour recevoir un panier de Noël, une demande doit être déposée auprès de la conseillère du dépannage alimentaire, Amantina Osorio.

INFO : (514) **343.6111**, poste **1024**

Culture

Théâtre

***Dieu* de Woody Allen**
15, 16 et 17 novembre
Lec-TUM, théâtre en lecture
Mise en lecture de Claire Jacques
Vendredi et samedi à 20 h
Dimanche à 14 h et 20 h

Studio théâtre (A-6300)
Centre étudiant / Pav. J.-A.-DeSève, 6e étage

INFO-THÉÂTRE : (514) **343.6524**, poste **4691**

Services aux étudiants

Service des activités culturelles [SAC]
Centre étudiant / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-2524
(514) **343.6524**
www.sac.umontreal.ca

Service d'orientation et de consultation psychologique [SOCP]
2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage
Consultation psychologique, orientation et ateliers : (514) **343.6853**
Information scolaire et professionnelle : (514) **343.7890**
www.socp.umontreal.ca

Service de santé
2101, boul. Édouard-Montpetit
(514) **343.6452**
www.sante.umontreal.ca

Service d'action humanitaire et communautaire [Service d'AHC]
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-2253
(514) **343.7896**
www.serdahc.umontreal.ca

Service universitaire de l'emploi [SUE]
Centre étudiant / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, local A-0304
(514) **343.6736**
www.emploi.umontreal.ca

Services socio-économiques [SSE]
Centre étudiant / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit

- Bureau de l'aide financière :
  Local A-4302
  (514) **343.6145** (messagerie vocale)
  www.baf.umontreal.ca
- Bureau des étudiants handicapés :
  Local C-351
  (514) **343.7928** ou (514) **343.7013**
  www.ciph.umontreal.ca
- Bureau du logement hors campus :
  Local B-3429
  (514) **343.6533**
  www.logement.umontreal.ca
- Bureau des étudiants internationaux :
  Local C-351
  (514) **343.6935**
  www.bei.umontreal.ca

Maison internationale :
Local A-0300
(514) **343.6111**, poste **5366**
www.bei.umontreal.ca/maison internationale

Université de Montréal

L'université poursuit Pepsi

Pepsi blues

Nouvelle tuile dans le dossier Pepsi. L'Université de Montréal intente une poursuite légale contre la compagnie, accusée de ne pas avoir respecté le contrat d'entente signé le 21 juin 1999 avec l'UdeM. En cause: une somme d'un demi-million de dollars. La nouvelle arrive alors même que la commission d'accès à l'information est sur le point de rendre son jugement dans l'affaire Pepsi. Coincidence?

Aurore LEHMANN

Dans un document officiel datant du 15 octobre, l'Université de Montréal, en qualité de demanderesse, intente une action juridique contre la compagnie La Société du groupe d'embouteillage Pepsi (Canada), la sommant d'acquitter sa part du contrat signé en juin 1999. La compagnie se devait de verser une somme de 500 000 dollars le 21 juin 2002, et ce, en vertu de l'article 6 du contrat d'approvisionnement qui prévoit que *la SGEPC s'est engagée à payer, en contrepartie du droit d'exclusivité, des versements de redevances périodiques* (...). L'article L du contrat prévoie *le versement de redevances pour un montant de 500 000 dollars en l'an 2002, dues et exigibles à la date anniversaire de la signature*», soit le 21 juin.

Mise en demeure dans une lettre envoyée le 24 septembre par l'université, la compagnie a jusqu'alors négligé (ou refusé) de régler le litige. Contacté par le Quartier Libre, le vice-recteur exécutif adjoint Jacques Gravel a déclaré souhaiter que cette affaire se règle à l'amiable: «*Nous préférons qu'un règlement intervienne hors cour.*»

PIEDS ET MAINS LIÉS

La nouvelle tombe alors même que la Commission d'accès à l'information se prépare à rendre son jugement dans la cause plaidée par trois étudiants en sociologie de l'UdeM, mandatés par leur association étudiante. David Pilon, Caroline Dawson et Pierre-Philippe Lefebvre ont demandé en octobre 2001, que l'entente d'exclusivité qui lie l'Université de Montréal et la FAECUM à Pepsi soit rendue publique. Décision prise après plusieurs mois d'attente et l'envoi d'une lettre officielle de demande d'accès au contrat auprès de l'administration universitaire et de la FAECUM. Selon David Pilon, l'UdeM a répondu par la négative, tandis que la FAECUM de son côté n'a jamais donné suite à la demande.

Il est à noter qu'en vertu de l'article 35 H de sa charte, la FAECUM se doit de permettre à tout membre de la fédération un accès à tout renseignement susceptible de l'intéresser. Ce point, ainsi que la tenue d'une consultation publique (sur tout le campus) ont été soulevés par les trois étudiants en Conseil Central du 14 novembre 2001. Ce à quoi le conseil executif a répondu, en affirmant que toute personne membre exécutif d'une association pouvait avoir accès au contrat. Quant à la consultation publique, elle s'est limitée aux bars présents sur le campus.

Au cœur du problème, la clause de confidentialité exigée par la compagnie Pepsi, en vertu des articles 23 et 24 de la loi sur l'accès à l'information. Tenue à ne pas dévoiler les détails de l'entente sous peine de poursuites judiciaires, la FAECUM, en la personne de Benoît Riopel, déclarait en octobre 2001 dans un article du Quartier Libre: «*La FAECUM ne va certainement pas empêcher les associations étudiantes d'entamer des poursuites, sauf que, puisque nous sommes liés par contrat, nous ne pouvons rien faire.*» Pourtant, Nicolas Fournier, actuel secrétaire général, prétend aujourd'hui n'avoir jamais empêché l'accès au contrat à l'exécutif des associations étudiantes: «*Plusieurs personnes sont venues nous demander de voir le contrat et elles l'ont vu.*» Quant à savoir lesquelles, Nicolas Fournier n'en a pas souvenir. De son côté Benoît Riopel prétend avoir permis l'accès au contrat à plusieurs associations étudiantes, dont celle de sociologie. Celle là même qui est depuis un an devant la commission d'accès à l'information...

FLOU ARTISTIQUE.. ET JURIDIQUE

La question de l'accès au fameux contrat reste des plus épineuses. Les trois étudiants prétendent pour leur part n'avoir jamais eu accès à l'entente. Toujours selon David Pilon et Caroline Dawson, Patrick Lebel aurait, lors d'un témoignage auprès de la commission, affirmé que seuls le secrétaire général et le vice-secrétaire de la FAECUM auraient accès au contrat. L'information nous a été confirmée par Tristan Peloquin, ancien chef de pupitre campus du Quartier Libre, présent lors de la séance. Contacté par le journal, Patrick Lebel s'est refusé à tout commentaire, la cause étant encore en justice. On nage donc en plein flou artistique, d'autant que les avocats en charge du dossier, s'appuyant sur le secret professionnel, se refusent à diffuser la moindre information en rapport avec les personnes ayant légalement accès au contrat.

L'article L du contrat prévoit le versement de redevances pour un montant de 500 000 dollars en l'an 2002, dues et exigibles à la date anniversaire de la signature, soit le 21 juin.

Le litige opposant actuellement l'université et Pepsi aura au moins eu l'avantage de révéler le montant des redevances versées par la compagnie. Montants très en-deçà de ce qui avait été divulgué dans les médias, puisqu'on parlait encore l'année dernière de sommes allant jusqu'à 100 000 dollars par année pour la FAECUM et 1 million de dollars par année pour l'université. Le directeur régional de Pepsi, Michel Doyon, avait d'ailleurs déclaré lors d'une séance de la commission que ces allégations étaient «*tout au mieux inexactes*». Le mystère entourant le contenu de l'entente entre Pepsi et l'Université de Montréal, entretenu par la compagnie, a de quoi alimenter les inquiétudes des requérants. Joint au téléphone, l'un des étudiants en sociologie, Pierre-Philippe Lefebvre, s'indigne: «*Cette affaire nous rappelle que Pepsi n'est pas là seulement avec de bonnes intentions. Non seulement on nous cache le contrat, mais en plus, on ne respecte pas les termes de ce contrat. C'est déplorable.*»

Reste à savoir si la défection de Pepsi est en lien avec l'imminente décision de la commission d'accès à l'information et, si tel est le cas, ce qui peut bien faire aussi peur à la compagnie. On se rappelle le cas de l'Université de Colombie-Britannique, qui avait elle aussi contracté une entente semblable avec Coca-Cola, entente rendue publique après que le bureau de l'information et le commissaire à la vie privée de la province ont statué que les détails du contrat n'étaient pas de nature confidentielle.

La divulgation des détails de cette entente avait révélé que les étudiants de la UBC doivent consommer un minimum de 33 600 000 boissons de la firme pendant la période de 10 ans du contrat. En vertu de quoi, si l'entente n'est pas respectée, l'entente est automatiquement renouvelée.

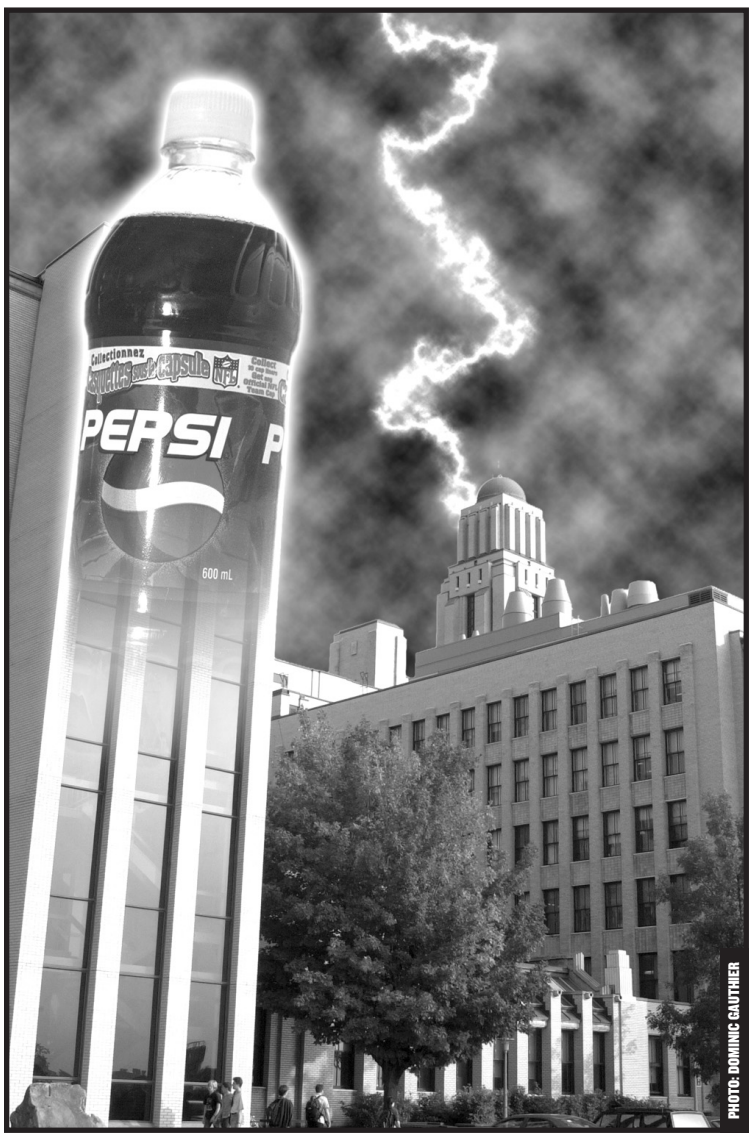

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

L'UdeM attend toujours son chèque...

ANNONCE SPÉCIALE

Attention: Étudiants étrangers

FAITES APPLICATION POUR DEVENIR UN RÉSIDENT PERMANENT CANADIEN DÈS AUJOURD'HUI!

Êtes-vous ici avec un permis de séjour pour étudiant?
Voulez-vous transformer votre status à celui de Résident Permanent canadien?
Quelle que soit votre situation, nos professionels en immigration peuvent vous aider!
Appelez aujourd'hui pour une consultation GRATUITE et CONFIDENTIELLE.

514-733-2552

Résidence permanente - Parrainage - Investisseurs - Citoyenneté - Permis de travail
Permis de séjour étudiants / visiteurs - Aides familiaux résidents - Réfugiés

CONSEIL D'IMMIGRATION CANADIEN
400, rue Saint-Jacques Ouest, Bureau 300, Montréal (Québec) H2Y 1S1
www.immigrationcouncil.com

UNE FAC DE DROIT EN RÉFLEXION

La longue croisée du droit chemin

C'est sur une route graveleuse qu'a débuté la réflexion des membres, tant professeurs qu'élèves, de la faculté de droit de l'Université McGill sur l'avenir de leur institution d'enseignement. Dans cette faculté où l'on apprend la loi, quatre étudiants sur cinq entament leur deuxième formation de 1er cycle. Privatisation et dette étudiante... est-ce que ça rime?

Alexandre BENOIT

Dans cette faculté, on ne trouve pas facilement d'étudiants frais émoulus du cégep. L'âge moyen du nouvel inscrit en droit à McGill est de 24 ans. Avec un budget annuel de 4,5 millions qu'elle désire doubler, la faculté doit composer avec un retard budgétaire important, si on la compare aux autres grandes universités canadiennes. Par exemple, la faculté de droit de l'université de Toronto gère un budget annuel de 15 millions de dollars.

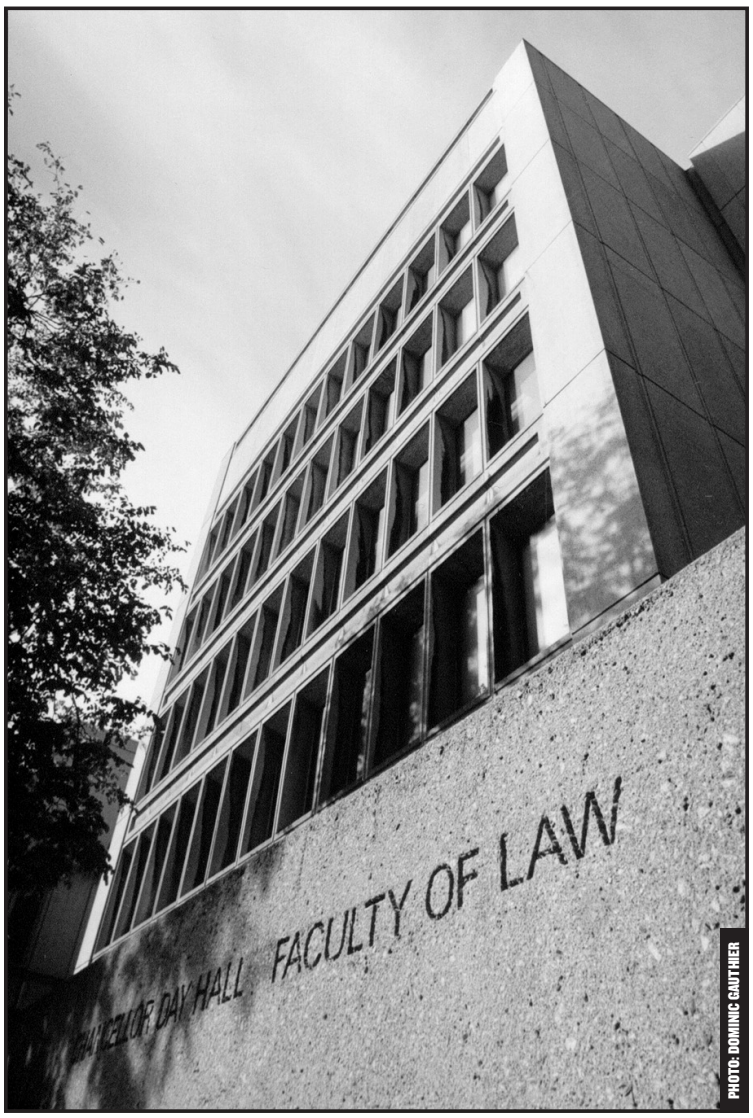

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

LA PÉNURIE DE PROFS À LA FAC DE DROIT DE McGILL NE LAISSE LE CHOIX À SES ÉTUDIANTS DE PRENDRE DES COURS HORS-CONCENTRATION À L'ÉTÉ.

LA QUÊTE DE SOLUTIONS

Jusqu'à la semaine dernière, il n'y avait que deux solutions proposées pour pallier le manque de financement de la faculté. La première consiste en une privatisation pure et simple, qui ferait grimper la note annuelle par étudiant à un montant d'entre 15 000 et 20 000 dollars. Une deuxième, suggérée par l'association facultaire des étudiants en droit (AÉD) consistait à proposer à leurs pairs un *contrat social*, par lequel les étudiants inscrits auraient à payer une note similaire aux autres universités québécoises. Une fois leurs études terminées, leur serait offert un financement volontaire, par lequel ils s'engageraient à donner de 3 à 5 % de leur salaire annuel pendant 5 à 10 ans.

Pourtant, un document interne, rédigé par le professeur Roderick MacDonald en août, offre 8 solutions additionnelles. Dans une réunion tenue le 30 octobre, l'association étudiante de droit les a proposé, mais leurs tenants et aboutissants restent à évaluer. Parmi celles-ci, on trouve la vente de propriété intellectuelle, l'injection additionnelle de dons corporatifs, la mise sur pied d'une campagne de dons auprès des diplômés de la faculté et l'offre d'un service de recherche à la carte pour les cabinets d'avocats.

Cependant, quatre autres pistes de solutions ont été mises de l'avant, l'AÉD précisant elle-même que celles-ci devraient être étudiées attentivement avant d'être appliquées. Parmi celles qui remettraient le plus en question l'éthique professionnelle, figure l'implantation d'un mentorat exercé par des professionnels déjà employés par des cabinets montréalais, la venue de chaires commanditées par ces mêmes comités et la privatisation partielle de la faculté. La solution, néanmoins, qui a suscité les pires craintes de l'audience étudiante est l'imposition d'un paiement de frais fixes. Un *contrat social* obligatoire où tous les étudiants seraient tenus de rembourser la même somme, peu importe leur salaire à la sortie du baccalauréat.

IL N'Y AVAIT QUE DEUX SOLUTIONS À L'AVENIR DE LA FACULTÉ QUE L'ON CONNAISSAIT JUSQU'AU 30 OCTOBRE. EN CLAIR, LES MEMBRES DE LA FACULTÉ, TANT PROFS QU'ÉLÈVES COGITERONT SUR 10 SOLUTIONS. ET LA RÉFLEXION POURRAIT ÊTRE LONGUE...

UNE FACULTÉ QUI CHERCHE DES PROFS...

Déjà hypothéquée par le sous-financement, la faculté de droit ne voit qu'une raison principale à son propre questionnement: la pénurie de candidats aux postes de professeurs. Il y a actuellement 38 professeurs relevant de la faculté. Pour que celle-ci fonctionne à plein régime, il lui en faudrait douze de plus, afin de pourvoir les nouveaux programmes de mineur et de majeur, ainsi que le programme enrichi, tous implantés récemment.

Mais il y a plus. Depuis 1998, la faculté doit choisir ses professeurs pour offrir un programme mixte en droit commun (Common Law) et en droit civil qu'elle s'impose d'enseigner dans les deux langues. La situation prévalant avant cette date dictait qu'un étudiant du Québec se dirigeait automatiquement en droit civil, alors que ceux de l'extérieur se dirigeaient automatiquement vers le droit commun. Une double difficulté qui a obligé le corps professoral à une charge partagée de cours (*team teaching*) pendant deux ans, afin de le décompartimenter. Une situation qui, aux yeux du vice-doyen aux affaires académiques, René Prévost, *«serait plus simple si on avait une faculté enseignant uniquement le droit civil.»*

...DES PROFS ABSENTS DURANT L'ÉTÉ

La pénurie de professeurs qui affecte en ce moment la plus vieille institution d'enseignement juridique de la métropole a des effets pervers qui inquiètent grandement les instances étudiantes de la faculté. Parmi ceux qui font grincer le plus les dents des gens de l'AÉD, figure l'inertie de la faculté durant la session d'été. Encore une fois cette année, le corps enseignant a d'un commun accord décidé de prendre congé de ses tâches d'enseignement. Il préfère consacrer ses énergies à une période de rattrapage en matière de recherche, invoquant le ratio prof/élèves trop élevé lors des sessions d'automne et d'hiver comme raison de cette accalmie forcée. *«C'est un contexte qui ne nous laisse le choix que de faire un travail dirigé ou de compléter les quelques rares cours complémentaires dans d'autres disciplines que nous impose notre cursus»*, comme en témoigne Rachel Smith, déléguée aux affaires académiques à l'AÉD.

DES SOLUTIONS PAS SEULEMENT ÉCONOMIQUES

La période de réflexion qui s'amorce à la plus vieille faculté de droit de Montréal durera, au dire de Rachel Smith, *«de cinq à six ans.»* Pourtant, aux yeux de beaucoup d'étudiants présents lors de la réunion spéciale du 30 octobre, des solutions autres que pécuniaires pourraient être mises de l'avant, afin de réduire par exemple les tâches d'enseignement trop lourdes des professeurs, par exemple. *«L'encadrement des professeurs, ici, est déficient. Je proposerais l'ajout d'assistants d'enseignement et de correcteurs d'examens pour régler leur surtâche»*, a proposé comme solution Emmanuelle Marceau, étudiante de troisième année, lors de la plénière.

ECOLE DES MAÎTRES

Cours de formations barman(aid) et serveur. Rabais étudiant, programme de placement. (514) 849-2828, www.ecoledesmaitres.com

TOUJOURS 2 POUR 1
LIVRAISON GRATUITE
SPÉCIAUX POUR ETUDIANTS
10% SUR $ 50 ET PLUS
double pizza®
343·0·343
5002 Queen Mary

Université branchée, vous dites ?

En regroupant ses diverses facultés, l'Université de Montréal offrirait à 25 800 étudiants un total de 799 ordinateurs. Cela se traduit en un ratio de 44 étudiants par poste, ce qui nous relègue à l'avant-dernier rang des universités québécoises en matière de ressources informatiques.

Samuel AUGER

Selon une enquête effectuée par la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM) en janvier dernier, les parcs informatiques ne semblent pas répondre à la nouvelle réalité étudiante. À titre de comparaison, l'Université Laval compte 1 poste pour 21 étudiants et l'Université de Sherbrooke, 1 pour 15.

La faculté des arts et sciences (FAS) serait particulièrement touchée par le manque d'installation. La FAS, excluant les programmes d'informatique, de mathématiques et de langues, aurait un ratio de 1 pour 200 d'après l'enquête. Selon François Vincent, responsable des affaires académiques à la FAÉCUM, «*les pavillons Jean-Brillant et Lionel-Groulx sont les deux exemples les plus frappants. Les étudiants de ces facultés ont constamment des travaux tapés à l'ordinateur à remettre, ce qui entraîne des files d'attente aux laboratoires, et ce, même les fins de semaine*».

UN MAUVAIS CALCUL SELON L'UNIVERSITÉ

Le constat n'est pas le même selon qu'on s'adresse aux fédérations étudiantes ou à la direction générale des technologies de l'information et de la communication de l'UdeM, la DGTIC. Selon, Michel Vanier, directeur général adjoint à la DGTIC, «*les chiffres manquent de précision. On y néglige les laboratoires d'enseignement ainsi que les terminaux X, ces locaux ouverts 24 heures sur 24, 365 jours par année pour accommoder les étudiants. Ces données amélioreraient grandement le ratio.*» Ces terminaux ne permettent toutefois pas la navigation Internet en dehors du site de l'Université de Montréal, ce qui prive plusieurs étudiants d'un outil indispensable de recherche. « *Il y a en effet des plaintes sur cet aspect de la part des étudiants. Des raisons de sécurité nous empêchent de permettre la navigation sur ces postes. Par contre, la pression de diverses facultés entraînera possiblement la fin de cette limite dès l'automne prochain*».

Quant aux laboratoires d'enseignement, ils sont gérés par les départements. Certains sont réservés pour des travaux pratiques dans les cours et sont donc accessibles selon un horaire bien précis, ce qui contribue à augmenter l'achalandage aux postes d'accès public. Au pavillon Lionel-Groulx, qui abrite les sciences sociales et humaines, on déplore les longues attentes et le manque de contrôle sur les usagers provenant de tout le campus et qui accaparent son parc informatique.

La DGTIC admet qu'il y avait un réel manque dans ce domaine. «*Un plan triennal de développement est toutefois en cours pour corriger le tir. Depuis deux ans, nous avons ajouté près de 500 nouveaux postes, ce qui est énorme*», ajoute Michel Vanier.

LA TENTATION DU PORTABLE

Devant les besoins criants de ressources informatiques et dans un contexte de réduction budgétaire, on voit poindre à l'horizon la possibilité de refiler la note aux étudiants. En obligeant, comme le font déjà les HEC par exemple, l'achat d'un ordinateur portable pour chaque étudiant d'administration. Les HEC d'ailleurs, sont bonnes dernières concernant le ratio d'ordinateurs. Le document issu de l'enquête souligne qu'à court et à moyen termes, on risque d'assister à une multiplication des programmes d'achat obligatoire dans les universités.

Les tenants de la culture des universités branchées invoquent plusieurs principes d'ordre pédagogique pour implanter des politiques d'achat. Robert Mantha, vice-doyen à la formation à l'Université Laval, qui soutient que « *l'usage des ordinateurs portatifs répond à la nécessité d'entrer de plain-pied dans l'ère des communications*.» Parallèlement, des étudiants s'élèvent contre cette nouvelle tendance, prétendant que ce ne sont ni plus ni moins que des frais de scolarité déguisés. Ils y voient là une manœuvre de la part des universités pour se délester des dépenses inhérentes à l'achat et à l'entretien d'une flotte informatique onéreuse, mentionne l'enquête de la FAÉCUM.

UNE AIDE FINANCIÈRE INADAPTÉE

Ne pouvant ignorer la vague technologique, les étudiants font souvent l'achat d'un ordinateur personnel. À ce chapitre, le gouvernement offre bel et bien un prêt micro-ordinateur, mais les étudiants doivent payer, durant leur période d'étude, les intérêts sur ce prêt. Un prêt qui, l'année dernière, a été révisé à la baisse de 1000 dollars et exclut maintenant tous les étudiants à temps partiel.

Selon Jean-Marc Létourneau, responsable du bureau de l'aide financière à l'UdeM, « *le système de prêts et bourses n'évolue plus depuis quelques années, il recule. Depuis 5 ans, c'est presque 20 millions que nous recevons en moins annu-ellement.*» L'exclusion de plusieurs personnes de l'aide financière aurait dû avoir comme effet de bonifier l'aide accordée à ceux qui semblaient la mériter davantage. «*Ce ne fut pas le cas. Dans la course au déficit zéro, ils ont retiré des étudiants du programme de prêt pour un micro-ordinateur, sans rien redonner aux autres d'aucune façon*», ajoute-t-il.

«*Il ne faut pas oublier qu'un prêt ordinateur n'est pas renouvelable, il ne peut être demandé qu'une seule fois. Si un étudiant entame ses études de premier cycle et se procure dès lors un ordinateur, cinq ans plus tard, au doctorat, le prêt lui sera refusé, que son ordinateur soit désuet et dépassé n'y changera pas grand chose.*

LA FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES, EXCLUANT LES PROGRAMMES D'INFORMATIQUE, DE MATHÉMATIQUES ET DE LANGUES, AURAIT UN RATIO DE 1 POSTE POUR 200 ÉTUDIANTS, SELON LA FAÉCUM.

L'ACHAT DES ORDINATEURS PORTABLES NE DOIT PAS ÊTRE UNE MANŒUVRE DE LA PART DES UNIVERSITÉS POUR SE DÉLESTER DES DÉPENSES INHÉRENTES AUX ACHATS INFORMATIQUES.

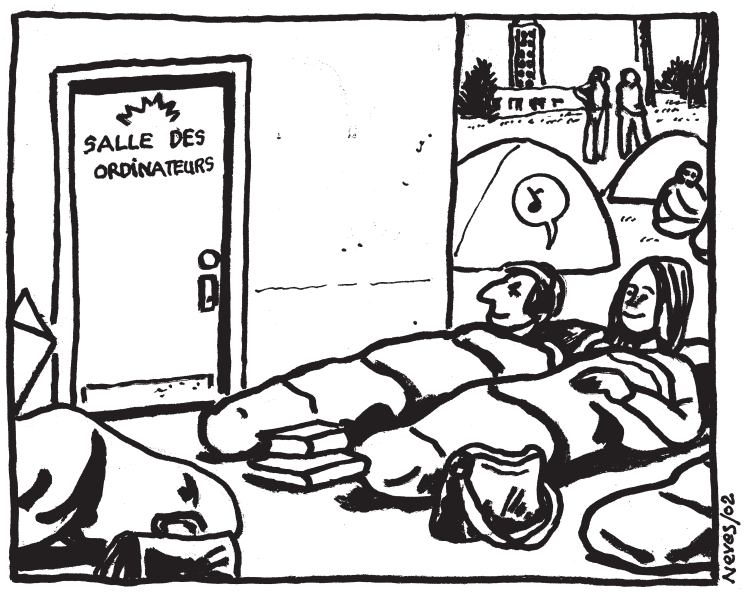

UNE SCÈNE CONNUE AU CENTRE BELL...MOINS APPRÉCIÉE SUR LE CAMPUS

LE POUVOIR AUX CITOYENS ET AUX CITOYENNES

- **Trouvez-vous que le pouvoir vous appartient vraiment ?**
- **Souhaitez-vous changer le mode de scrutin actuel ?**
- **Voulez-vous que la population ait le droit d'initier elle-même un référendum sur des questions importantes ?**

Venez vous faire entendre !

Nous avons 10 questions à vous soumettre afin de déterminer quelle forme de gouvernement et de démocratie nous voulons pour le Québec du 21e siècle. Aucun citoyen ne doit se sentir exclu ou marginalisé. Que chacun exprime ses attentes !

Nous, le **Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques**, vous invitons à une rencontre publique de consultation qui se tiendra dans votre région au cours des prochains jours. Venez exprimer votre volonté ! **Venez prendre votre place !**

M. Claude Béland
Président

On vous écoute !

Pour tout renseignement, composez le (418) 528-8024 ou, communiquez sans frais avec Communication-Québec, au 1 800 363-1363.
Vous pouvez aussi visiter le site www.pouvoircitoyen.com

Québec

Université de Montréal — Pavillon Jean-Brillant, 3200, rue Jean-Brillant **— 14 nov., de 12 h à 13 h 30**
Montréal Est — Le Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet **— 12 nov., de 19 h à 22 h**
Montréal Ouest — Hôtel Delta Centre-Ville, 777, rue University **— 13 nov., de 19 h à 22 h**

SEXUALITÉ

La jouissance entravée

La vie sexuelle des handicapés, en plus d'être difficile à vivre, est souvent considérée comme un sujet tabou. Les personnes handicapées sont tantôt perçues comme des monstres libidineux tantôt comme des anges asexués. Pourtant, elles sont décidées à sortir du placard et à accéder à une sexualité épanouie.

Judith LUSSIER

Selon un récent article publié dans *Le Monde*, plusieurs barrières fondamentales empêchent les personnes handicapées de mener une vie sexuelle et affective normale. Tout d'abord, la vie en institution contraint souvent ces personnes à la masturbation cachée (encore faut-il que l'handicapé y soit apte) ou aux relations homosexuelles qui sont tolérées parce qu'elles ne menacent pas de mener à la procréation. Le souhait d'une personne en fauteuil roulant n'est pas nécessairement d'être avec un autre handicapé, les autres personnes handicapées renvoyant toujours à sa propre image d'anormalité. Ces personnes recherchent donc plutôt des personnes « normales », mais vite, elles réalisent que le handicap physique ou mental gêne l'approche au rapport d'altérité. Les handicapés ont donc parfois recours à des tentatives de rencontre sur Internet qui aboutissent souvent à des échecs ou à de la frustration.

L'attitude des parents est déterminante. Autant l'on souhaite à tout prix que les handicapés physiques puissent procréer «normalement» par toutes les méthodes possibles (*viagra* dorénavant en tête de liste), autant, chez le déficient intellectuel, on castre littéralement toute sexualité, bien souvent aux sens physiques et psychiques du terme. Selon les docteurs Delville et Muselle, du centre Handicap et Santé, chez l'handicapé surprotégé et perçu comme asexué, *«la résolution du complexe d'Œdipe est bien souvent complexifiée par une relation fusionnelle prononcée avec la mère ou le père. L'adolescence est marquée par la difficulté du jeune à s'opposer à des parents dont il dépend plus que tout autre adolescent.»* Au contraire, chez l'handicapé perçu comme hypersexué, on aura tendance à éviter la question pour ne pas éveiller «le monstre qui sommeille en lui».

UN TABOU ALIMENTÉ

Une nouvelle tendance joue en défaveur de la question sexuelle des handicapés. Selon l'OPHQ (L'Office des Personnes Handicapées du Québec), un organisme dont le mandat est d'assurer le respect des droits des personnes handicapées au sein des organismes gouvernementaux, les handicapés voudraient être perçus comme des personnes normales. Cette détermination à la normalisation, pourtant issue d'une bonne volonté, légitime la réticence des parents à aborder la question sexuelle, et mène à une non-intervention attribuable à la négation des différences.

Pourtant, les questions sur la sexualité sont légion chez les handicapés. Lucie Leroux, orthopédagogue au Centre Communautaire Radisson, est l'une des seules intervenantes reconnues par l'OPHQ à animer des ateliers d'éducation sexuelle pour personnes handicapées. À la suite de la demande d'un petit groupe de personnes ayant vécu un accident ou étant aux prises avec une maladie dégénérative, elle a donné le cours durant trois années consécutives. Au début de la session, les participants suggéraient des thèmes allant de la contraception à l'enseignement de positions adaptées aux difficultés des handicapées. Mais il fallait travailler beaucoup à installer un vocabulaire qui mettrait tout le monde à l'aise et, Mme Leroux n'ayant pas de formation en sexologie, a dû faire des recherches pour répondre correctement à des questions complexes et urgentes. Selon elle, le besoin d'éducateurs spécialisés en sexologie est réel pour pallier ce manque d'information.

L'AIDANT POURRAIT SE LAISSER TOUCHER

Selon le directeur du département de sexologie à l'UQÀM, André Dupras, de plus en plus de centres hospitaliers et de réadaptation intègrent la sexualité dans leur mandat; certains d'entre eux ont élaboré une politique en la matière ou souhaitent le faire. L'intervention diffèrera selon que l'institution comprend la sexualité de l'handicapé comme un problème à éradiquer ou comme une qualité de vie à atteindre.

Au plan international, c'est aux Pays-Bas que l'ouverture d'esprit semble la plus manifeste. Les personnes ayant un handicap qui les empêche d'avoir des rapports sexuels normaux sont accompagnées de spécialistes qui les déshabillent et qui restent même présents pour tourner les amants durant la relation.

En France, René-Paul Lachal, un tétraplégique de 64 ans, revendique cette facilitation des rapports sexuels des personnes handicapées. Selon lui, *«l'aidant pourrait même se lais-ser toucher, caresser, embrasser. Pourquoi pas, à l'extrême limite, se livrer à un rapport coïtal?»* La sexologue Hélène de Crécy questionne d'ailleurs*: « La sexualité, c'est quoi? Un droit? Un plaisir? Qui prend en charge quand ça ne fonctionne pas?»* Est-il du ressort de l'État de rembourser les frais de professionnels ou de mettre sur pied des programmes d'éducation sexuelle? En attendant, ce sont les intervenants en institutions ou les parents qui soulagent parfois la libido de ces personnes qui ont, elles aussi, besoin d'être touchées.

DE PLUS EN PLUS DE CENTRES HOSPITALIERS ET DE RÉADAPTATION INTÈGRENT LA SEXUALITÉ DANS LEURS MANDATS.

INRS

La science en ACTION *pour un monde en* ÉVOLUTION

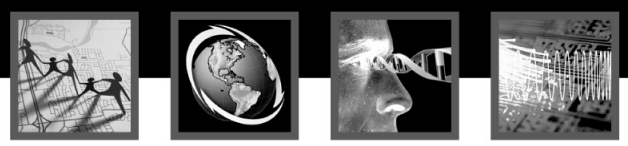

La formation en prise directe avec le monde

Des programmes d'études thématiques: *collaborations privilégiées avec le milieu.*

Un programme de soutien financier attrayant: *bourses de l'INRS.*

Une formation adaptée au marché: *taux de placement très élevé.*

Les études de 2e et de 3e cycle

- sciences de l'eau
- sciences de la terre
- sciences de l'énergie et des matériaux
- télécommunications
- sciences biomédicales
- études urbaines
- démographie

Séminaires, stages et études postdoctorales aussi offerts.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Téléphone: (418) 654-2500 Sans frais: 1 877 326-5762 www.inrs.uquebec.ca

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
QUARTIER LIBRE

COLLABOREZ AU QUARTIER LIBRE!

PROCHAINES RÉUNIONS LES MERCREDIS 6 ET 20 NOVEMBRE À 17 HEURES AU LOCAL DU JOURNAL (514) 343-7630

MOUVEMENT RELIGIEUX

L'état major du Christ

La canonisation de José Maria Escriva de Balager, le fondateur de l'Opus Dei a défrayé la chronique. La sainteté accordée à un homme ayant eu des liens privilégiés avec Franco ne laisse pas indifférent. Retour sur une organisation laïque, discrète et controversée.

Valérie BESSON

La liste des surnoms de l'Opus Dei est longue : la franc-maçonnerie blanche, l'état-major du Christ, la sainte mafia … Le voile de mystère l'enveloppant est à première vue assez opaque, et les propos à son sujet, contradictoires. Pour certains, il s'agit d'une secte, pour d'autres c'est une association catholique conservatrice.

D'après le sociologue des religions de l'Université de Montréal Jean-Guy Vaillancourt, « *l'Opus Dei recrute sur les campus universitaires* ». Mieux vaut donc avoir une idée de qui ils sont et de ce qu'ils font.

L'Opus Dei est avant tout une institution au sein même de l'Église catholique qui compte 550 membres au Canada et environ 90 000 dans le monde. Elle prône un idéal bien à elle : celui de sanctifier le travail de tous les jours. « *L'idée que le monde créé par Dieu est un endroit où l'on peut chercher la sainteté, et que la vie de tous les jours peut être un chemin et un moyen d'atteindre la sainteté* » est à la base de leur croyance. A priori, ces propos ne seraient pas déconcertants s'ils sortaient de la bouche d'une religieuse. Mais ce sont des professeurs, des ingénieurs et des étudiants universitaires qui en font leur credo.

À ce jour, une seule personne aurait atteint la sainteté, il s'agit bien évidemment du fondateur de l'Opus Dei, José Maria Escrivà de Balaguer. Le journal *Le Monde* n'en finit plus de s'interroger sur une Église et un pape qui canonisent un individu ayant, d'après de nombreuses sources et témoignages, « *soutenu* » le régime fasciste de Franco en Espagne dans les années 1930-40.

Pour le pape, il n'y a là rien de scandaleux, il répond aux attaques virulentes par ses pirouettes diplomatiques « *les incom-préhensions et les difficultés ne manquent pas pour ceux qui cherchent à servir avec fidélité la cause de l'Évangile* ». Pour la relationniste de l'Opus Dei des femmes de Montréal, Isabelle Saint-Maurice, « *Escrivà de Balaguer a toujours refusé de faire de la politique et même de parler de politique. Il recommandait à ses prêtres de prier, leur rappelant que le rôle du prêtre n'était en aucun cas de faire de la politique mais bien d'intervenir au niveau spirituel* ». Par contre, elle reconnaît que « *Franco a fait appel, à un certain moment, au fondateur de l'Opus Dei, mais seulement pour des services d'ordre spirituel et non pas pour le soutenir politiquement* ».

Pour l'écrivain espagnol Juan Goytisolo, celui qui considérait que « *les femmes n'avaient pas besoin d'être savantes, et qu'il suffisait qu'elles soient effacées* » n'était qu'un « *fasciste débauché* ». Isabelle Saint-Maurice, de l'Opus Dei, voit, dans cette phrase, tirée de l'œuvre maitresse de Escrivà de Balaguer, tout autre chose « *Il faut remettre la phrase dans son contexte. L'auteur voulait dire que la femme n'avait pas à être savante, que ce n'était pas un devoir, et qu'elle pouvait jouer un rôle dans la société, au travail et dans la famille sans être nécessairement une grande érudite* ».

On les dit conservateurs et traditionalistes, ils se voient comme « révolutionnaires ». Révolutionnaire au sens où ils sont l'une des rares, si ce n'est la seule, institutions catholiques à ouvrir leurs portes aux personnes mariées et aux laïcs de tout âge et de toute condition sociale. Toutefois, les échelons les plus élevés de la hiérarchie de l'Opus Dei, soit les grades de « numéraire », ne sont accessibles qu'aux célibataires qui n'ont jamais été mariés.

UNE SECTE DISCRÈTE L'OPUS DEI?

Se décrire comme une société discrète n'est-il pas en partant la meilleure façon d'attirer tous les regards sur soi ? « *À une époque de transparence et de démocratie, pourquoi donc se cacher si l'on n' a rien de suspect?* » se demande le sociologue Jean-Guy Vaillancourt.

L'Opus Dei a été parfois appelé la franc-maçonnerie blanche. Néanmoins sur le site Internet vigi-secte, l'Opus Dei figure bien dans la liste des sectes, aux côtés de Raël et de Moon, alors que la franc-maçonnerie, elle, ne s'y trouve pas.

Pour vigi-secte, nul doute que l'Opus Dei emploie des méthodes sectaires : source de financement peu claires ou inavouées. Pratique du secret, le mariage est décrié et le célibat exalté.

Le sociologue Jean-Guy Vaillancourt et Martin Geoffroy, étudiant au doctorat, se sont penchés sur cet aspect de l'Opus Dei, « *Plutôt que de parler de secte, nous préférons parler de culte ou d'organisation conservatrice* »

UN PORTABLE POUR L'UNIVERSITÉ

Un Portable Pour
LES ÉTUDIANTS
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le programme "Portable pour les étudiants" inclus:
- Prix et taux préférentiels exclusifs.
- Plan de financement unique pour les étudiants.
- Salle de montre et inventaire sur le campus.
- Service après-vente sur le campus.
- Outil essentiel pour les futurs professionnels.
- Et de nombreux autres avantages.

Pour les étudiants à temps complet ou temps partiel

UNE OFFRE EXCLUSIVE DE HP, APPLE, MICRO 2200 POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

XE 4100

Rabais HP de 79$ sur DJ 3820 ou 5550

- Portable de la série professionnelle de HP
- Processeur Intel Celeron 1.2 gHz
- Écran 14.1" XGA TFT
- Mémoire SDRAM 128 Mo
- Disque dur 20 Go
- Graveur CD-RW 24 X 8X 4X
- Lecteur 1.44 Mo
- Modem 56K et carte réseau 10 /100
- Mémoire vidéo 32 Mo
- Clavier français
- Windows XP Pro français

48$ par mois sur 36 mois † 0$ à l'achat, 0$ résiduel 1549$ 274309

Evo N1000c

- Portable de la série professionnelle de HP
- Processeur Intel Pentium 4 Mobile 1.7 gHz
- Écran 15" XGA TFT
- Mémoire SDRAM 256 Mo
- Disque dur 30 Go
- Combo DVD/ CD-RW
- Port Firewire
- Lecteur 1.44 Mo
- Modem 56K et carte réseau 10 /100
- Carte vidéo ATI Mobility Radeon 7500 32 Mo
- Clavier français
- Windows XP Pro français

77$ par mois sur 36 mois † 0$ à l'achat, 0$ résiduel 2497$ 274315

iBook 700

Rabais HP de 79$ sur DJ 3820 ou 5550

- Portable iBook
- Processeur G3 700 MHz
- Écran 12.1" XGA TFT
- Mémoire SDRAM 128 Mo
- Disque dur 20 Go
- Combo DVD/ CD-RW
- Port Firewire
- Modem 56Kbps et carte réseau 10 /100Mbps
- Carte vidéo ATI Mobility Radeon 16 Mo
- Clavier français
- Mac OS X/ Mac OS 9.2 français

66$ par mois sur 36 mois † 0$ à l'achat, 0$ résiduel 2119$ 269850

Nombreuses options disponibles

Deskjet 3820

- Imprimante à jet d'encre HP Deskjet 3820: 70$* 272294

Deskjet 5550

- Imprimante à jet d'encre HP Deskjet 5550: 150$* 272386
- Microsoft Office Windows: 89$ 274305
- Sac de transport UDM: 39$ 270129
- Kit de sécurité: 40$ 170350
- Carte de réseau sans fil 3Com: 149$ 274715
- Norton Anti-Virus 2003: 48$ 274244

Plus d'options disponibles sur:
www.micro2200.ca

INFORMATIQUE Depuis plus de 11 ans

3200, rue Jean-Brillant
Local B-2200
tél.: 514.343-2313
http://www.micro2200.ca

invent

offert par HP

Revendeur agréé

* Rabais postal HP de 50$US X 1.58 = 79$Can à l'achat d'un portable, taxes en sus; offre valide jusqu'au 3 janvier 2003. † Taxes en sus, les prix et les configurations peuvent changer sans préavis. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer inc., enregistrées aux États-Unis et autres pays.

Éducation et ZLEA: les règles du jeu

En octobre 2001 paraissait *GATS: impacts on education in Canada*, une étude maintes fois citée par les fédérations étudiantes du Québec. Un an plus tard, Bernard Colas, avocat en commerce international siégeant à la Commission canadienne du droit et co-auteur de l'étude, analyse le contexte concurrentiel dans lequel est plongé l'éducation post-secondaire d'ici. Une mise à jour nécessaire, puisque les craintes d'il y a un an ne sont pas celles d'aujourd'hui.

Propos recueillis par Alexandre BENOIT

***QL*: Après un an, comment évalueriez-vous le chemin parcouru à la fois par le gouvernement et les instances en éducation dans leur connaissance et la défense de leurs positions face à la nouvelle donne prévalant aujourd'hui en matière de commerce international?**

BC: Ce qui a changé, c'est essentiellement la position canadienne en matière de négociation de service. Au départ, la position canadienne consistait à dire que les mesures qu'elle prendrait n'affecteraient pas l'éducation publique. Au début de cette médiation (ndlr: sur l'ouverture du cadre concurrentiel de la ZLEA), le Canada a choisi de ne rien demander, afin que les autres pays ne leur demandent aucune concession. Le meilleur exemple pour illustrer le problème est celui du secteur bancaire. Avant, le Canada aurait très bien pu demander: «S'il vous plait, libéralisez vos marchés afin que nos banques à chartes puissent trouver une nouvelle clientèle chez vous». Le Canada a choisi de s'abstenir, car il savait très bien que des institutions bancaires américaines massives et structurées pouvaient damer le pion aux institutions canadiennes sur leur propre territoire. La même dynamique s'est produite en éducation.

***QL*: Et comment cette nouvelle donne a-t-elle influencé les groupes de pression (dont les fédérations étudiantes) dans leur position?**

BC: Premièrement, le lobby en éducation, appuyé par des études solides, a gagné de la crédibilité face à l'interlocuteur gouvernemental, car il était capable d'insister sur les vrais problèmes, plutôt que de dire que tout ce que ce dernier allait faire consisterait en un grand dessein pour vendre l'éducation à des intérêts étrangers. On invoquait, par exemple, la possibilité que certains professeurs migreraient massivement des institutions publiques vers les institutions privées jouissant de ce nouveau cadre concurrentiel. On a préféré recentrer le débat vers l'augmentation des frais de scolarité que supposerait la nouvelle donne, ce qui est tout à l'avantage de ce lobby.

***QL*: À la fois l'OMC et la ZLEA disposent (ou disposeront, en ce qui concerne la ZLEA) de règles du jeu précises sur la concurrence des services. En quoi l'Accord général sur le commerce et les services de l'OMC peut nous renseigner sur la négociation toujours en cours pour le strict cas des Amériques?**

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

BC: Dans l'accord sur les services de l'OMC, il est clairement expliqué en quoi consiste un service public. L'article 3.1b stipule que doivent être exclus tous les services fournis dans le cadre du pouvoir gouvernemental. Cette mesure s'inspire de précédents appliqués d'abord dans les pays de l'Union européenne. Il s'agit de tout service qui est fourni ni sur une base commerciale ni en concurrence avec un autre. Et là, dans ce qui nous intéresse ici, dans le cas de la ZLEA cela peut être ambigu. Il y a deux façons de clarifier cette ambiguïté, soit demander un document adopté par l'ensemble des pays de l'OMC, comme un interprété, ou attendre qu'un jugement soit rendu. C'est ce qui explique l'attitude prudente du Canada expliquée plus tôt, qui exclut tout précédent juridique pouvant lui être défavorable.

***QL*: Depuis quelques années des universités américaines ont ouvert (ou pourraient ouvrir) des campus en territoire canadien. L'exemple le plus frappant est celui du campus de Vancouver de l'Université de Phœnix. Cette institution ne jouissant d'aucune subvention, doit-on y voir un précédent pouvant avoir des conséquences néfastes dans le futur?**

BC: Oui, si le gouvernement canadien dit: j'accorde le traitement national aux universités étrangères venant s'implanter chez moi, cela veut dire que des universités canadiennes devront avoir accès aux mêmes conditions que celles des entreprises concurrentes américaines. Mais pour le moment, le Canada n'a pris aucun engagement.

***QL*: Pourtant, une cause souvent évoquée provenant des États-Unis (United Parcel Services vs Gouvernement du Canada) est qualifiée, en cas d'une victoire de UPS, de précédent potentiel pour les services en éducation, puisque le service de la poste est de nature gouvernementale. C'était une cause patente cet été, est-ce que c'est encore le cas aujourd'hui?**

BC: Il y a peu de chances que UPS gagne. Si j'étais arbitre, je ne leur donnerais pas raison, parce que cette dernière appuie sa défense essentiellement sur le chapitre 11, qu'une entreprise peut invoquer si elle est expropriée. On doit, à mon avis, se référer plutôt au chapitre 15, portant sur les différends entre États. C'est donc le gouvernement américain qui doit intenter la poursuite et prendre l'initiative dans ce dossier. Or, le gouvernement américain n'est pas intéressé à s'y engager parce que la poste américaine est également subventionnée et pourrait être prise en défaut, parce que le Canada pourrait entreprendre la même démarche. Donc, on a affaire à une entreprise qui interprète un texte à son avantage. Ce qui est donc sous-entendu ici, c'est le droit de réplique pouvant être intenté par le gouvernement canadien.

***QL*: Quelle juridiction serait donc déterminante une fois cette explication donnée?**

BC: On doit porter notre attention sur les mesures que peuvent apporter les gouvernements en matière d'éducation. L'accord actuellement en négociation (ndlr: à Quito) porte essentiellement là-dessus. Et ces mesures ne peuvent pas être discriminatoires envers des fournisseurs de services provenant d'outre-frontières. C'est la clause de la nation la plus favorisée. Si le Canada ou le Québec adopte une mesure disant que les universités d'Australie ou des États-Unis peuvent venir s'installer chez nous, en excluant les autres pays du même coup, le Japon, par exemple, pourrait contester. En fin de compte, le Canada devrait offrir ce droit à tout le monde. On doit porter notre attention aussi aux interventions du Canada dans les négociations commerciales multilatérales. Et là, on peut se rassurer parce que le Canada n'a aucun intérêt à demander à qui que ce soit d'ouvrir leur marché des services d'éducation et qu'il veut aussi contrer toute demande faite par d'autres pays pour que le Canada offre le traitement national à leurs fournisseurs de services.

***QL*: Doit-on dire que l'attention des lobbyistes en éducation est trop centrée vers le chapitre 11?**

BC: Le chapitre 11 est ici mal interprété. Vous avez un accord de libre-échange négocié entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Normalement, si l'un des trois États ne respecte pas les règles de l'accord de libre-échange, l'État voulant l'invoquer peut intenter une poursuite contre la partie que ce dernier juge fautive. Je prends comme exemple le domaine du bois d'œuvre. Le Canada dit que les États-Unis ne respectent pas les dispositions de l'ALENA et prend les outils inclus dans le dernier accord pour porter plainte contre son voisin du sud. Il y a un chapitre qui donne la possibilité aux entreprises de prendre les moyens nécessaires pour demander à l'État de respecter le traité. L'État dit: vous êtes visé par la non-application des règles de l'ALENA par un autre État, alors prenez les moyens pour vous défendre et laissez-nous tranquilles. Ce ne sont donc pas tous les contribuables qui payent pour la poursuite, mais bien les actionnaires d'UPS. Dans le bois d'œuvre, c'est le contraire: ce sont les contribuables qui financent la poursuite. Alors, je dis: vous voulez mettre l'accent sur le chapitre 11: très bien, mais mentionnez les entreprises qui font le travail que l'État aurait dû faire, c'est-à-dire de respecter le pacte que ces derniers ont signé.

C'EST LE TEMPS DE

STEVE MOORE ET JOSH FREUND, MEMBRES DE L'ÉQUIPE, EN COURSE DANS LA SÉRIE C.A.R.T.

Un monde
à ta mesure

RINCER LE MOTEUR.

Lequipe-Players.com

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
QUARTIER LIBRE

COLLABOREZ AU QUARTIER LIBRE!

PROCHAINES RÉUNIONS LES MERCREDIS 6 ET 20 NOVEMBRE À 17 HEURES AU LOCAL DU JOURNAL (514) 343-7630

TOUJOURS 2 POUR 1 LIVRAISON GRATUITE

double pizza®

SPÉCIAUX POUR ETUDIANTS 10% SUR $ 50 ET PLUS

343-0-343

5002 Queen Mary

Centre des arts actuels Skol

Expositions

Du 2 novembre
au 7 décembre 2002

Kate Terry
Diaphanous
Regula Dettwiler
Histoire naturelle
du monde artificiel

Entrée libre
du mardi au samedi
de 12 h à 17 h

SKOL
CENTRE DES ARTS ACTUELS

460, rue Sainte-Catherine Ouest
espace 511
Montréal, QC
H3B 1A7

Skol remercie le Service de développement culturel de la Ville de Montreal

Téléphone 514.398.9322
www.skol.qc.ca

Vous les avez toutes essayées !!!
Sauf UNE
Les cartes prépayées VOX les plus fiables sur le marché !!!

Plus d'économies, plus de qualité !!!

DESTINATION	INTERNATIONAL II					GLOBAL II				
	TAM	MAX min./ 5$	AVEC Prime	MAX min./ 10$	AVEC Prime	TAM	MAX min./ 5$	AVEC Prime	MAX min./ 10$	AVEC Prime
CANADA	1.¢	292	334	773	864	2.¢	161	177	344	379
ÉTATS-UNIS	1.¢	250	286	654	731	2.¢	161	177	344	379
ALBANIE	12.¢	22	25	64	72	20.¢	21	24	48	52
ALGÉRIE	10.¢	17	21	66	76	22.¢	20	22	44	48
ALLEMAGNE	1.¢	175	200	447	500	4.¢	94	103	204	224
ARABIE SAOUDITE	22¢	10	12	34	38	39.¢	11	12	25	28
ARGENTINE	8.¢	37	42	98	110	16.¢	28	30	61	67
ARMÉNIE	18.¢	14	17	42	47	26.¢	16	18	37	40
AUSTRALIE	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
AUTRICHE	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
BARBADE	17.¢	10	13	40	45	38.¢	11	13	26	28
BELGIQUE	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
BOSNIE/HERZÉGOVINE	16.¢	16	19	48	54	29.¢	15	17	34	37
BRÉSIL	10¢	27	31	80	90	20.¢	21	24	48	52
BULGARIE	13¢	21	24	61	69	23.¢	19	20	41	46
BURKINA FASO	28¢	8	9	26	30	45.¢	10	11	22	24
CHILI	2.¢	100	117	286	321	7.¢	58	63	126	139
CHINE	7.¢	38	44	111	125	14.¢	31	34	68	74
CORÉE DU SUD	3.¢	94	108	250	279	7.¢	60	66	131	144
DANEMARK	3¢	106	121	283	317	7.¢	64	70	140	154
ÉGYPTE	34.¢	7	9	23	26	43.¢	10	11	22	25
EL SALVADOR	11.¢	24	28	70	79	20.¢	21	24	48	52
ÉMIRATS ARABES UNIS	12.¢	17	21	58	65	25.¢	17	19	38	42
ÉQUATEUR	20¢	13	15	40	45	32.¢	14	15	31	34
ESPAGNE	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
FINLANDE	3.¢	87	100	230	257	8.¢	53	58	116	127
FRANCE	1.¢	175	200	447	500	3.¢	119	130	256	282
GRÈCE	3.¢	59	71	192	218	13.¢	34	38	76	83
HAÏTI	18.¢	9	12	37	42	37.¢	12	13	26	29
HONDURAS	42.¢	4	5	16	18	61.¢	7	8	16	17
HONG KONG	3.¢	83	95	218	243	7.¢	62	68	136	150
HONGRIE	8¢	34	39	100	112	16.¢	28	30	61	67
INDONÉSIE	13.¢	20	23	58	66	22.¢	20	22	44	49
IRAN	29.¢	6	7	24	27	52¢	8	9	19	21
IRAQ	58.¢	3	3	12	13	85.¢	5	5	11	12
IRLANDE	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
ISRAËL	2.¢	100	120	326	370	8.¢	51	56	112	123

DESTINATION	INTERNATIONAL II					GLOBAL II				
	TAM	MAX min./ 5$	AVEC Prime	MAX min./ 10$	AVEC Prime	TAM	MAX min./ 5$	AVEC Prime	MAX min./ 10$	AVEC Prime
ITALIE	2.¢	120	140	348	391	4.¢	94	103	204	224
JAPON	3.¢	94	108	250	279	8.¢	56	61	123	135
KENYA	26.¢	8	10	28	32	43.¢	10	11	22	25
KOWEÏT	10.¢	31	35	82	92	19.¢	23	25	51	56
LIBAN	10.¢	22	26	72	81	24.¢	18	20	41	45
LUXEMBOURG	3¢	106	121	283	317	10.¢	45	49	99	108
MALAISIE	5.¢	62	71	166	186	10.¢	45	49	99	108
MAROC	16.¢	13	16	44	50	33.¢	13	15	30	33
MARTINIQUE	12.¢	21	24	62	69	22.¢	20	22	44	49
MEXIQUE	5.¢	51	59	148	166	13.¢	34	37	74	82
MONACO	7.¢	43	50	116	130	11.¢	39	42	85	94
NOUVELLE ZÉLANDE	5.¢	58	66	154	172	8.¢	53	58	116	127
NICARAGUA	27.¢	8	9	27	30	43.¢	10	11	22	25
NIGÉRIA	35.¢	5	6	19	22	59.¢	7	8	16	18
NORVÈGE	2.¢	125	143	327	365	8.¢	53	58	116	127
PAKISTAN	39.¢	4	5	17	20	64.¢	7	7	15	17
PAYS-BAS	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
PÉROU	12.¢	21	24	62	69	22.¢	20	22	44	49
POLOGNE	4.¢	47	56	153	173	13.¢	34	38	76	83
PORTUGAL	3.¢	81	94	235	265	8.¢	53	59	117	129
PUERTO RICO	2.¢	120	140	348	391	8.¢	56	61	123	135
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	3.¢	67	81	220	250	12.¢	35	39	77	85
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	7¢	39	45	114	128	14.¢	31	34	68	74
ROUMANIE	16.¢	16	18	47	53	30.¢	14	16	32	35
ROYAUME-UNI	1.¢	234	267	607	679	3.¢	138	152	303	333
RUSSIE	11¢	29	33	77	86	17.¢	25	28	56	61
SUÈDE	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
SUISSE	2.¢	140	160	370	413	4.¢	94	103	204	224
TAIWAN	4.¢	57	67	166	187	10.¢	42	47	93	102
TUNISIE	18.¢	12	14	39	45	32.¢	14	15	30	34
TURQUIE	15.¢	17	20	50	57	26.¢	16	18	37	40
UKRAINE	10.¢	22	26	72	82	25.¢	17	19	39	43
VENEZUELA	20.¢	13	15	38	43	32.¢	14	15	31	34
YOUGOSLAVIE	14.¢	16	19	52	59	26.¢	16	18	37	40

Pour détails complets et informations précises , veuillez consulter les affiches à votre dépanneur de quartier le plus près.

BIOMÉTRIE

Empreinte oculaire

La réalité rejoint la fiction inventée par Philip K. Dick dans Rapport Minoritaire. Dans un avenir proche, l'identification par l'iris pourrait remplacer le passeport. Des expérimentations ont déjà lieu aux États-Unis et en Europe et sont programmées au Canada

Marie Ginette Bouchard

Dans le film *Rapport minoritaire*, Tom Cruise est le héros d'un monde futuriste dont les habitants sont identifiés par l'iris. Un jour, le système se retourne contre lui et le déclare criminel en puissance. Mais plus fin que le système - c'est le héros après tout - il fera changer son iris pour échapper à la police. La réalité a rejoint la fiction. Dès 2003, le Canada va commencer à utiliser l'identification par l'iris dans les aéroports canadiens. En dix secondes vous passerez (peut-être?) aux douanes canadiennes.

D'ABORD MONTRER PATTE BLANCHE

Avant le 11 septembre 2001, la biométrie (la mesure des caractéristiques biologiques de chaque individu) était considérée comme un gadget pour initiés. Depuis les attentats, elle a le vent en poupe. Les aéroports et les banques veulent pouvoir intercepter d'éventuels terroristes au doigt et à l'œil. De tous les instruments biométriques, l'identification par l'iris s'avère le plus efficace et le plus sécuritaire, car l'empreinte de l'iris est unique à chaque individu.

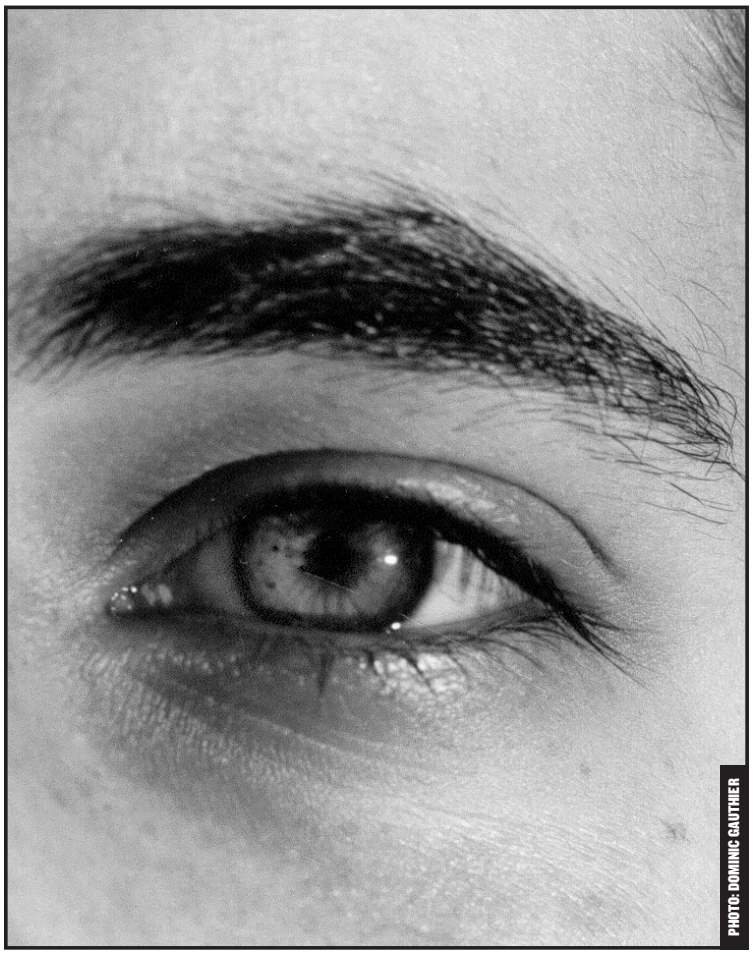
PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

L'OEIL MIROIR DE L'ÂME OU PREUVE D'IDENTITÉ ?

DE TOUS LES INSTRUMENTS BIOMÉTRIQUES, L'IDENTIFICATION PAR L'IRIS S'AVÈRE LE PLUS EFFICACE ET LE PLUS SÉCURITAIRE, CAR L'EMPREINTE DE L'IRIS EST UNIQUE À CHAQUE INDIVIDU.

En mars 2003, le Canada va implanter sur une base volontaire le système d'identification par l'iris dans les aéroports de Vancouver et de Toronto. Le programme s'inscrit dans la recherche de sécurité entre les frontières canado-américaines. Selon la ministre canadienne du Revenu national, Elinor Caplan, *« il est évident que la sécurité revêt une importance capitale, mais la libre circulation des individus est essentielle à la vitalité de ce pays et la majorité des voyageurs sont des citoyens qui respectent la loi. »*

Fini le passeport, le permis de conduire ou la carte de citoyenneté! Mais pour s'inscrire à ce nouveau programme d'examen biométrique de l'iris, appelé « CANNPASS », le voyageur canadien devra montrer patte blanche. Il devra d'abord se soumettre à une vérification de ses antécédents judiciaires et démontrer qu'il n'a pas de dossier criminel pour avoir introduit illégalement des cigarettes, de l'alcool ou d'autres articles imposables ou interdits au Canada.

Le programme « CANPASS » coûtera 39 millions $. Pour une somme de 50 $ par an, il sera accessible à tous les citoyens et résidents canadiens. On prévoit qu'il pourrait intéresser environ 200 000 personnes la première année, surtout des gens d'affaires qui se rendent souvent aux États-Unis pour leur travail.

LES EXPÉRIENCES AILLEURS DANS LE MONDE

Seuls les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et les États-Unis sont actuellement équipés du système d'identification par l'iris dans leurs aéroports. Depuis octobre 2001, l'aéroport Schiphol d'Amsterdam l'offre aux ressortissants de l'Union européenne qui partent souvent de cet aéroport. L'aéroport Heathrow de Londres est aussi doté d'un système d'identification par l'iris pour les voyageurs prenant souvent l'avion. Aux États-Unis, l'aéroport international Charlotte/Douglas en Caroline du Nord utilise la détection par l'iris depuis mai 2001 pour l'identification de ses employés.

LES INCIDENCES ÉTHIQUES ET LÉGALES

Au Québec, la firme Ogilvy Renault s'est penchée sur les incidences légales des techniques biométriques d'identification. Le principal enjeu concerne certains usages pouvant violer divers droits ou garanties protégés par nos Chartes. Au Québec, la loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé adoptée dans les années 1990 assure la confidentialité des données personnelles des individus. La firme considère que toute information biométrique bénéficierait de ces protections législatives.

En France, l'avocate Isabelle Renard, associée dans la firme August & Debousy, considère que *« l'utilisation à grande échelle de techniques biométriques n'est pas anodine… Elles soulèvent des craintes pour le respect des libertés individuelles, dès lors que leur utilisation déborderait les applications initialement prévues, notamment au regard de ses perspectives en matière d'investigation policière… Il faut en comprendre les vrais enjeux, afin d'en encadrer strictement l'utilisation mais sans la diaboliser à outrance, car il s'agit d'un outil puissant de sécurisation de notre espace tant physique que virtuel. »*

Selon Simson L. Garfinkel, un expert américain en sécurité informatique, aucun système biométrique n'aurait pu empêcher les événements du 11 septembre. Pour la simple raison que tous les terroristes avaient déjà des cartes d'identité valables: c'est-à-dire un permis de conduire avec une photographie. Les douaniers n'avaient aucune raison de refuser les individus qui montèrent à bord des avions: leurs papiers étaient en règle. Le système d'identification par l'iris, aussi performant soit-il, ne peut permettre à un douanier de connaître les intentions de quelqu'un.

Il faudra néanmoins rester vigilant pour que la recherche d'efficacité poursuivie par l'utilisation des techniques biométriques d'identification ne se fasse pas au détriment d'un juste équilibre entre les besoins de la société et la protection des droits et libertés de la personne. Le danger, c'est que la biométrie devienne une forme de « tatouage hi tech ».

GROUPEMENT POLITIQUE CANADIEN

L'énigmatique LaRouche

Au métro Côte-des-Neiges, les kiosques d'information d'une étrange organisation piquent la curiosité des Montréalais. Il s'agit des kiosques du groupe LaRouche, un citoyen américain qui prône entre autres choses le retour aux valeurs de la Révolution américaine. Loufoque?

Sébastien Malo

«*Les Le Pen américains*», c'est ainsi que dans *Le Devoir* en 1994, Lise Bissonnette qualifiait Lyndon LaRouche et les adhérents à son mouvement. Pour Gilles Gervais, le président du Comité pour la République du Canada et représentant de LaRouche au pays, LaRouche s'oppose en réalité à Le Pen et peut être défini comme *«un néoplatonicien républicain démocratique»*.

Aux États-Unis, Lyndon LaRouche a été huit fois candidat à l'investiture du Parti démocrate pour l'élection présidentielle américaine. Bon an, mal an, une minorité vote pour LaRouche lors des primaires présidentielles du Parti démocrate – jusqu'à 22 % en Arkansas en 2000.

LaRouche propose une politique économique pour redresser l'économie mondiale qui s'essouffle. Dans un de ses magazines, le *Electronic Intelligence Weekly*, il explique que *«le monde est attaché à la phase terminale d'un effondrement économique du présent système financier monétaire mondial, un effondrement du système du FMI»*. Il suggère une solution: la construction d'infrastructures de transport, et notamment celle d'un train électromagnétique reliant l'Europe à l'Asie.

> «Le texte de constitution rédigé par Larouche est un cadeau offert au peuple canadien.» Gilles Gervais, président du Comité pour la république du Canada.

Par ailleurs, LaRouche s'oppose à la guerre en Irak. Dans son *webcast* hebdomadaire, il analyse en profondeur une question sur le dossier d'actualité qui met en jeu l'Irak, les États-Unis et l'ONU. LaRouche explique qu'une telle guerre ne pourrait pas être gagnée et n'est attribuable qu'à une poignée de «sionistes chrétiens» et de *chicken-hawks* de Washington (ces politiciens belliqueux qui n'ont jamais fait la guerre). *«Ces gens préféreraient mourir, et voir tout le monde mourir, plutôt que de ne pas avoir la guerre»*, commente LaRouche.

Cerner l'idéologie d'une telle organisation constitue une tâche difficile. Il est question de s'opposer à la mondialisation néolibérale, d'élever les âmes en réintroduisant les valeurs de la Révolution américaine, de la Renaissance et de l'époque classique dans le quotidien. Au Canada, le Comité pour la République du Canada du groupe LaRouche s'est présenté aux élections fédérales à trois reprises depuis 1984,et ce, sans succès. Après 1993, son statut n'a plus été celui d'un parti enregistré, mais d'un simple regroupement. Au cœur du programme élaboré pour le Canada par ce groupe, se trouve une nouvelle constitution pour une république canadienne, écrite par Lyndon LaRouche, en réaction au rapatriement de la Constitution de 1980. On peut lire en exergue du texte figurant sur la page Web de l'organisation, que *«le peuple du Canada a le pouvoir de devenir un flambeau d'espoir, d'établir un exemple vivant que d'autres peuples et nations puissent imiter d'une façon qui réponde à leurs propres problèmes, développement et autres circonstances »*. Le texte de constitution, dit Gilles Gervais, a donc été présenté par LaRouche *«comme un cadeau offert au peuple canadien»*.

Gilles Gervais est conscient qu'au Canada comme aux États-Unis, les partisans de LaRouche ne sont pas nombreux. *«En principe, il* [LaRouche] *n'a aucune chance* [lors d'élections]*»*. Il estime cependant que la force des idées l'emporte sur le nombre et qu'un choc financier saura diriger les citoyens canadiens vers LaRouche et *le* Comité pour une République du Canada au moment opportun.

Votre boutique Apple sur le campus

Venez voir le "G4" le plus économique

eMac 700

Nouveau modèle!
- PowerPC G4 700 mHz
- Écran 17" plat
- Mémoire vive 128 Mo
- Disque dur 40 Go
- Combo DVD-ROM et graveur CD-RW
- Fax modem 56 K
- Carte réseau 10/100 Mb
- nVidia GForce 2MX 32 mo
- Nouveau clavier
- Souris optique
- Mac OS X et Mac OS 9.2
- Nombreux logiciels (dont Appleworks)
- Garantie 1 an pièces & MO

1627$

Modèle 800 mhz avec Superdrive: 2199$

Powermac G4 DP 867

Nouveau modèle!
- PowerPC G4 double 867 mHz avec chacun 1 mo de cache niveau 3.
- Mémoire vive 256 Mo / Max 2 Giga
- Disque dur 60 Go 7200 rpm
- Combo DVD-ROM et graveur CD-RW
- nVidia GForce 4MX 32 mo
- Fax modem 56 K
- Carte réseau 10/100/1000Mb
- Carte de son intégrée
- Mac OS X 10.2 et Mac OS 9.2

2467$

Powermac G4 867 un processeur 1867$

Moniteur ACL 17" à 1130$ à l'achat d'un Powermac G4

Les quantités sont limitées

INFORMATIQUE Depuis plus de 11 ans

Université de Montréal
Micro 2200
3200, rue Jean-Brillant
Local B-2200
tél.: 514.343-2313
http://www.micro2200.ca

iBook 600 1699$

Revendeur agrée
Centre de Service Autorisé

Les prix sont sujets à changement sans préavis. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer inc., enregistrées aux États-Unis et autres pays.

ALGÉRIE

Massacres sans moratoire

Le ministre Coderre a promis aux sans-statut algériens d'examiner leurs demandes de résidence permanente au Canada. Mais pourquoi avoir levé le moratoire qui les protégeait de la déportation? Une histoire de complaisance canadienne et d'investissements étrangers en Algérie?

Véronique KAMP et Mikaëlle MONFORT

«*Tout est signé. On s'est aperçu qu'il y a eu une évolution importante en Algérie. Il n'y a plus de risques à renvoyer quelqu'un en Algérie*» , déclarait Denis Coderre à *La Presse* le vendredi 5 avril dernier, lors de la signature de la levée du moratoire. Ce moratoire adopté le 4 avril 1997 autorisait les demandeurs d'asiles algériens à demeurer sur le territoire canadien du fait de l'extrême dangerosité de la situation en Algérie. En le levant, le ministre Coderre exposait plus d'un millier d'Algériens dits «sans-statut » au renvoi dans leur pays.

Pourtant la guerre civile secoue l'Algérie depuis l'annulation du second tour des élections législatives de janvier 1992 après que le Front islamique du salut (FIS) fut arrivé en tête au premier tour des élections. Depuis lors, des groupuscules armés indépendants et des milices islamiques sèment la terreur dans le pays. L'état d'urgence a été décrété en février 1992 et n'a pas été levé depuis. Selon Algéria Watch, « *depuis des années,* [de surcroît] *la répression d'État est légitimée par le fait que si le processus électoral n'avait pas été interrompu en janvier 1992, le FIS aurait instauré une dictature islamique*». Pour Anne Sainte-Marie, responsable des communications de la section canadienne francophone d' Amnistie Internationale, « *on estime actuellement à 200 le nombre de disparitions par mois en Algérie* ».

L'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika, en avril 1999, ne semble pas avoir permis de rétablir les droits fondamentaux des Algériens et la libre circulation des personnes. Les attentats et les massacres collectifs continuent et font régulièrement les manchettes des journaux. Certes, selon Florence Beaugé, l'envoyée spéciale du *Monde* en Algérie, Alger et les grandes agglomérations du pays sont placées sous haute surveillance par les forces de sécurité, ce qui leur évite des massacres à grande échelle. Mais, dans le reste du pays, les tueries se poursuivent. Plus de 900 personnes auraient été tuées depuis le début de l'année. Le journal algérien *Le Matin* faisait encore état de « *huit personnes d'une même famille assassinées à Okacha le 31 octobre 2002 après le massacre de Boukadir* [qui avait fait 21 morts quelques jours auparavant, ndlr] ».

Anne Sainte-Marie estime pourtant que « *la situation en Algérie n'est pas comparable à celle des années 1994-1998, mais elle reste préoccupante* ». Au contraire, pour Smail Behlouli, membre du Comité des sans-statut algériens, « *la décision du ministre Coderre a été inattendue et incompréhensible, car la situation en Algérie a empiré*».

LA PÉRIODE DU RAMADAN OUVERTE DEPUIS LE 4 NOVEMBRE FAIT CRAINDRE UNE RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE EN ALGÉRIE. CHAQUE ANNÉE DEPUIS 1992, LE RAMADAN EST MARQUÉ PAR UN DÉCHAÎNEMENT DE VIOLENCE PARTICULIÈREMENT MEURTRIÈRE.

ÉTRANGE COÏNCIDENCE

La fin du moratoire canadien coïncide assez exactement avec une visite de Jean Chrétien à Alger le 4 avril 2002. Pourtant le 3 novembre dernier, le site Internet du ministère fédéral des Affaires étrangères conseillait toujours «*aux Canadiens de reporter tout voyage touristique en Algérie (…) La menace provient de bandits et de groupes terroristes actifs dans les régions montagneuses et peu peuplées à l'Est d'Alger (la Kabylie) et dans les régions montagneuses entre Blida et Ain Delfa. Les voyageurs ne devraient pas se rendre dans ces régions, à moins que le gouvernement ne leur fournisse une escorte de sécurité*».

DEPUIS 1992, LES ALGÉRIENS SUBISSENT LA VIOLENCE DES TERRORRISTES ISLAMISTES ET DE L'ARMÉE.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ET COMPLAISANCE

Dans ces conditions, pourquoi le gouvernement a-t-il levé le moratoire alors qu'il continue de déconseiller à ses citoyens d'aller en Algérie ? Selon Smail Behloudi , la question trouverait peut-être une réponse plus économique qu' humaine. Le gouvernement algérien chercherait à attirer les investisseurs étrangers dans le pays pour donner un nouveau souffle à l'économie. Son interprétation des faits est confirmée par le site Internet Algeria interface, qui estime que le président Bouteflika ne cesse d'insister dans ses discours sur *«la nécessité d'attirer l'attention des investisseurs étrangers sur les potentialités de l'Algérie (…) et de faire en sorte que les agences d'assurance crédit occidentales notent le "risque Algérie" de façon moins sévère »*. Or, la levée du moratoire canadien constitue un signal encourageant pour les agences de notation et les investisseurs.

À cet égard, il est intéressant de noter que selon le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) publié en septembre, l'Algérie est le troisième pays africain (après l'Afrique du Sud et le Maroc) qui a reçu le plus d'investissements directs étrangers en 2001avec 1,2 milliards de dollars US, même si l'essentiel de ces investissements est encore concentré dans le secteur pétrolier.

Quant à l'évaluation du risque, il semble que les organismes financiers deviennent plus confiants que dans le milieu de la décennie 1990. Actuellement la COFACE, un important organisme d'assurance crédit français attribue un B à l'Algérie. Cette note correspond à un environnement économique et politique jugé *«incertain et susceptible d'affecter des comportements de paiement souvent médiocres»*. À titre de comparaison, la COFACE attribue également un B à la Colombie mais un C à l'Angola et un D à l'Afghanistan et à l'Argentine.

Il semble donc que les efforts conjugués d'Abdelaziz Bouteflika et des responsables politiques occidentaux (qu'ils se nomment Jean Chrétien ou Samuel Bodman, le ministre adjoint du commerce américain qui a donné une conférence à Alger le 25 septembre dernier pour encourager «l'ouverture de l'économie algérienne») parviennent partiellement à convaincre les investisseurs, mais pas les réfugiés algériens pour lesquels la vie au pays est encore inconcevable.

ACTION MILITANTE

Cuisine engagée

Le dicton «Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es» colle parfaitement à Pain, Panais et Liberté, un comité qui attaque notre philosophie de consommation par le biais de nos mœurs alimentaires.

Annabelle TAS (MONTRÉAL CAMPUS)

Les militants de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) n'ont sûrement pas manqué de vitamines ou de protéines lors de leur assemblée contre le G8 du 28 octobre dernier puisque Pain, Panais et Liberté (PPL) se chargeait de concocter le repas de six heures. Généralement, ses membres servent légumes et légumineuses, sur un lit de riz, de couscous ou de pâtes. Quant à la facture, elle cause rarement des indigestions, puisque les plats sont servis gratuitement. La raison? Dix personnes qui ont décidé de mener par l'estomac une lutte acharnée contre le mode de consommation de notre société.

Depuis bientôt deux ans, PPL partage directement ses idéaux en offrant le lunch lors des événements à caractère social auxquels il participe. Jusqu'à maintenant, sa feuille de route compte, entre autres, la projection du film *Squat* d'Ève Lamont, la nuit d'art engagé *Agora festif* ou encore plusieurs des rassemblements liés aux rencontres du G8 au pays. L'alimentation, l'activité la plus primaire qui soit, devient ainsi le moyen de véhiculer une approche différente de la consommation: respectueuse de l'environnement et des animaux, autant accessible aux riches qu'aux pauvres. «Nous sommes des anticapitalistes qui veulent promouvoir des manières de consommer qui vont à l'encontre du profit, de la consommation de masse et du gaspillage», affirme l'une de ses membres, Mélodie Mondor, alias Persil bricoleur.

Afin d'accentuer l'identité du groupe, tous portent le nom d'un fruit ou d'un légume. Quant à l'appellation Pain, Panais et Liberté, l'idée emprunterait à la fois à l'histoire de la Russie et à la créativité de ses fondateurs: à Pain et Liberté, un ancien groupe d'anarchistes russes, ils ont ajouté le mot «panais», pour avoir le plaisir de se remémorer l'interminable séance de préparation dudit légume. «Pour notre premier repas, on avait plein de panais. On en a épluché tellement longtemps que, à la fin, ç'a viré en délire intense!» de raconter Persil bricoleur, provoquant les rires approbateurs de ses acolytes.

«Ce qu'on ramasse le plus, ce sont des légumes», déclare Marie-Ève Sauvé ou Betterave matinale. Pour garnir leur garde-manger, les cuistots en herbe font le tour des marchés extérieurs et récupèrent tout ce que les commerçants ne réussissent pas à vendre: des produits dont le goût est encore très bon, mais dont l'apparence ne satisfait pas la majorité de la clientèle, plus exigeante. Pour les membres de PPL, ces récoltes démontrent qu'il est possible de penser autrement nos comportements de consommation et notre mode d'approvisionnement. Les citoyens peuvent choisir de manger sainement en achetant chez les petits producteurs plutôt que chez les grosses compagnies, qui ne commercialisent pas nécessairement des aliments de qualité tout en contribuant à l'exploitation des travailleurs et à la dégradation de l'environnement.

TOUS ÉGAUX

Bien manger en respectant l'humain et la nature constituerait certes une avancée, mais elle ne serait pas suffisante. Aux yeux de PPL, une telle philosophie ne doit pas demeurer l'apanage des pays les plus prospères et des mieux nantis de ces sociétés. Voilà pourquoi le groupe déplore la récupération par le marché de la tendance biologique. «Les épiceries fines du Plateau proposent des trucs bios qui coûtent une fortune! [...] Ce type de commerces maintient l'idée qu'il y a juste une certaine classe qui peut être en santé, manger bien et s'occuper de la planète!» s'exclame Marie-Christine Legendre, Olive énervée.

Pour cette raison, le PPL veut ramener l'action sociale à un niveau qui donne la chance à tous les citoyens de s'impliquer. «On discrédite totalement le fait d'avoir à "r'virer" à Johannesburg dans un gros sommet pour parler d'environnement», déclare Félix Silvestre, connu aussi sous le nom de Poireau grincheux. De toute façon, PPL ne croit pas à l'efficacité de rassemblements de ce genre et à la sincérité de leurs objectifs. «Les accords de Kyoto et les Sommets de la Terre ne servent à rien, si ce n'est que de permettre aux gouvernements de se donner bonne conscience et de faire bonne figure devant leurs électeurs», déplore Geneviève Thibodeau, Bleuet tapageur.

La croisade culinaire du PPL exige beaucoup de temps, une denrée que ses membres — étudiants ou travailleurs actifs au sein de plusieurs organisations — ne peuvent pas acheter, fabriquer ou recycler. Or, c'est ce dont ils auraient besoin pour se lancer dans leur nouveau défi: diversifier les moyens de sensibilisation. Le 1er décembre prochain, Pain, Panais et Liberté ainsi que plusieurs groupes analogues comme Agite-Bouffe ou People's Potatoe se rencontreront afin d'évaluer les avantages de conjuguer leurs efforts pour la préparation des repas militants. Pour Persil bricoleur, «si tout le monde met la main à la pâte, ça laisse plus de place à l'éducation populaire».

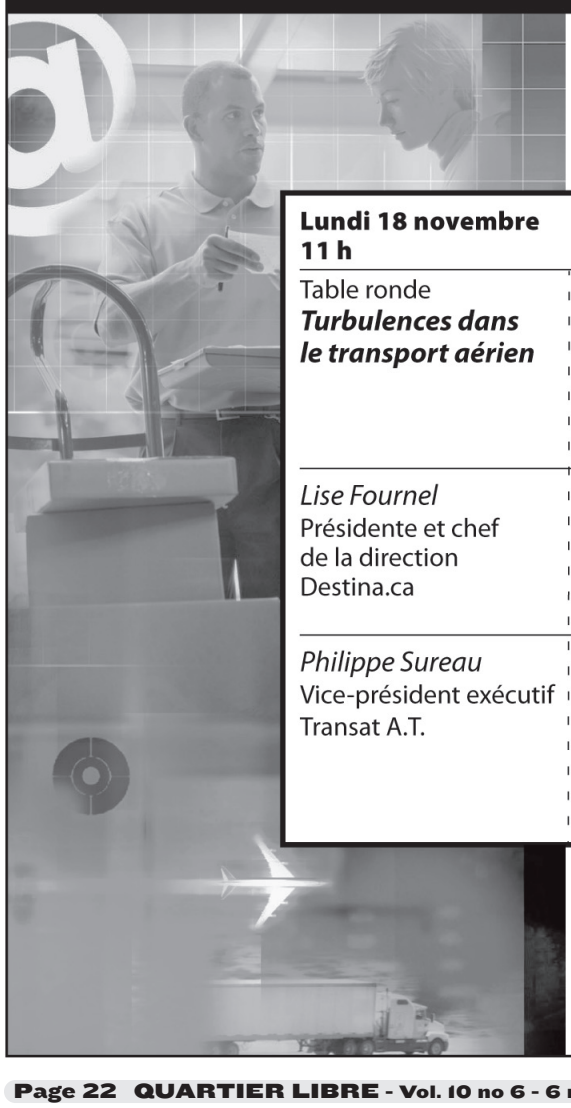

FAITES ESCALE À HEC Montréal

La Semaine HEC Montréal – *un événement annuel* – vous fait entrer dans l'univers du transport.

Lundi 18 novembre 11 h	18 h 30	Mardi 19 novembre 18 h 30	Mercredi 20 novembre 18 h 30	Jeudi 21 novembre 18 h 30
Table ronde ***Turbulences dans le transport aérien***	Table ronde ***Les automobilistes doivent-ils payer davantage pour préserver l'environnement ?***	Table ronde ***L'avenir des infrastructures aéroportuaires dans la grande région de Montréal***	Table ronde ***Le transport en commun est-il la seule solution aux embouteillages ?***	Table ronde ***Partenariats public-privé : est-ce une solution au financement d'infrastructures ?***
Lise Fournel Présidente et chef de la direction Destina.ca	*Carol Montreuil* Vice-président, Québec Institut canadien des produits pétroliers	*Conférencier à confirmer* Aéroports de Montréal	*Florence Junca-Adenot* Présidente-directrice générale Agence métropolitaine de transport	*Jean Daigneault* Vice-président principal SNC-Lavalin Investissement inc.
Philippe Sureau Vice-président exécutif Transat A.T.	*Normand Parisien* Directeur général Transport 2000 Québec	*Jacques Roy* Professeur titulaire HEC Montréal	*Conférencier à confirmer*	*Liguori Hinse* Sous-ministre adjoint Direction générale de Montréal et de l'Ouest Ministère des Transports du Québec

Entrée libre.
Lieu : **amphithéâtre IBM de HEC Montréal**

www.hec.ca/semainehecmontreal
Information : (514) 340-6622

Université de Montréal – Autobus 51 et 129

HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

BIRMANIE

Multinationales cherchent esclaves

La Confédération internationale des syndicats libres vient de déposer devant l'Organisation internationale du travail (OIT) un rapport accablant faisant état d'un accroissement du travail forcé en Birmanie. Au banc des accusés : la junte militaire en place et certaines multinationales, pour qui la situation locale est pain-béni.

Stéphanie DURET

Avril 2002. District du Tenasserim méridional. Birmanie. Des familles de seize villages sont recrutées de force et contraintes de travailler 20 jours ou plus par mois, à la construction d'une autoroute connexe à la mise en service de l'oléoduc de TOTALFINA-ELF à Yadana. On leur affirme qu'il ne s'agit pas de travail forcé et qu'elles seront payées. En mai, les villageois apprennent que TOTALFINA-ELF a remis aux autorités birmanes la somme correspondant à leurs salaires. Aux villageois venus s'enquérir des moyens de percevoir leur salaire, il est répondu que leur plainte sera transmise aux «autorités supérieures», mais bien des mois plus tard, ils attendent encore leur argent.

L'histoire figure dans le rapport accablant réalisé par des observateurs de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) entre 2001 et 2002 et déposé le 21 octobre devant l'Organisation Internationale du Travail (OIT). En complément de dossier, la CISL a également fourni au Bureau International du Travail des séquences vidéo exclusives, notamment des interviews d'enfants et d'adultes forcés de travailler pour l'armée, ou encore des images d'une patrouille militaire à la frontière birmano-thaïlandaise où l'on peut voir les soldats s'en prendre violemment à leurs propres porteurs.

LISTE NOIRE

De plus, l'organisme syndical international basé en Belgique sort une nouvelle édition de sa «liste noire » des 325 multinationales « accusées » d'entretenir des liens plus ou moins directs avec la junte militaire birmane et conséquemment de violer la convention n° 29 sur le travail forcé (ratifiée par de nombreux pays dont la Birmanie). Parmi elles, TOTALFINA-ELF, British American Tobacco, Suzuki, Hyundai, Daewoo, ainsi qu'une demi-douzaine d'entreprises canadiennes, dont Air Canada, Oracle, CHC Helicopter Corporation et Ivanhoe Mines.

Si certaines entreprises, à l'instar de TOTALFINA-ELF sont impliquées de manière relativement directe, ce n'est pas le cas de toutes les entreprises, la plupart entretenant seulement des liens commerciaux avec la Birmanie. Mais pour la CISL, il s'agit d'une attitude socialement irresponsable. Dans le cas d'Air Canada, par exemple, c'est sa persistance à offrir des vols entre la Birmanie et le Canada qui lui a valu de figurer sur la «liste noire». *«L'investissement des multinationales étrangères contribue à maintenir la junte en place face aux gouvernements du monde entier»,* martèle la CISL, *«et indirectement à promouvoir le travail forcé».*

«ATTITUDE À COURTE VUE»

Face à ces accusations, les compagnies incriminées jouent la carte de l'ignorance, de la neutralité ou, ce qui revient peut-être au même, de l'indifférence. Quelques-unes seulement de ces multinationales se sont donné la peine de répondre aux accusations de la CISL.

«L'INVESTISSEMENT DES MULTINATIONALES ÉTRANGÈRES CONTRIBUE À MAINTENIR LA JUNTE EN PLACE FACE AUX GOUVERNEMENTS DU MONDE ENTIER»

Parmi elles, Ivanhoe Mines qui maintient dans un courrier adressé à la CISL que son implantation a permis l'installation d'infrastructures qui profitent aujourd'hui à la population.

Cette *«attitude à courte vue»* comme l'a qualifiée en 1999, Mary Robinson, alors haut-commissaire des Nations-Unies pour les droits de l'homme, est inadmissible selon Geoffrey Chandler, ancien dirigeant de la société Shell et aujourd'hui responsable du groupe «business» d'Amnistie Internationale (Royaume-Uni).

«Les grandes entreprises ne peuvent pas et ne doivent pas être les arbitres de la morale à travers le monde, argumente-t-il. *Il n'est pas question pour elles d'usurper le rôle des gouvernements ni de résoudre tous les problèmes sociaux auxquels elles se trouvent confrontées. Cependant, leur influence sur la politique économique mondiale ne cesse d'augmenter et leur présence affecte de plus en plus les sociétés dans lesquelles elles opèrent. Tout cela leur donne de nouvelles responsabilités».*

Des responsabilités que certaines entreprises ont accepté d'assumer en quittant la Birmanie (comme Heineken, Pepsi Cola ou Texaco) ou « en acceptant la concertation et en mettant au point des codes de conduite en association avec les groupes de défense des droits humains (Gap, Nike, Levi Strauss) », relatait le journaliste du *Monde diplomatique* Roland-Pierre Paringaux en décembre 2000. Toutefois, ces codes sont parfois élaborés par les seules entreprises qui en limitent les points contraignants, et se font ainsi une virginité à peu de frais.

«UNE BOÎTE À OUTILS VIDE»

Face à cette situation, les gouvernements demeurent relativement démunis. Le cas Talisman l'a bien montré, puisque lorsque l'entreprise canadienne a été accusée d'exactions au Soudan, aucune action n'a pu être entreprise par le gouvernement. Le ministre Lloyd Axworthy a alors parlé de la *«boîte à outils vide du gouvernement». «Tant que le gouvernement n'aura pas de lois adéquates, les multinationales continueront»*, avance Lise Parent, membre d'Amnistie Internationale et cofondatrice du groupe de travail «Économie et Droits humains».

Au-delà du gouvernement et des institutions, Lise Parent estime que la responsabilité sociale se partage et que chaque individu doit l'assumer. Le changement doit aussi venir des populations.

«Tout le monde est actionnaire quelque part, que ce soit à un régime de retraite, à un REER ou autre, insiste-t-elle. *Tout le monde a des avoirs et doit se rendre compte que les multinationales ne sont pas à dissocier des gens .»*

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
QUARTIER LIBRE

LE POSTE DE RÉDACTEUR EN CHEF EST VACANT

RENETTEZ VOS CANDIDATURES AVANT LE 14 NOVEMBRE AU LOCAL DU JOURNAL

Hawai'i Pacific University
Center for Graduate Studies

Une autre Raison pour faire d'Hawai'i votre Destination

Avec Hawai'i Pacific University, vous aurez l'opportunité d'acquérir les compétences contemporaines et les techniques nécessaires pour vous aider à réussir dans un environnement constamment en mouvement. Nos masters vous enseigneront comment être réactif dans vos prises de décision, développer votre créativité, maîtriser l' art de manager et affiner vos techniques de communication. Etudier à Hawaii est l'expérience unique de bénéficier d'une éducation de qualité dans un cadre idéal.

Les applications pour l'automne 2003 sont en cours d'acceptation. Des bourses d'étude et des postes d'assistants sont à disponibilité.

Graduate Admissions
1164 Bishop Street, Suite 911 • Honolulu, HI 96813
Phone: +1 (808) 544-0279 • Fax: +1 (808) 544-0280
Toll Free: 1-866-GRAD-HPU
E-mail: graduate@hpu.edu • Web site: www.hpu.edu/grad

ZIRVAL DESIGN & IMPRIMERIE

DE LA CONCEPTION À L'IMPRESSION...

1830, RUE AMHERST, MONTRÉAL • INFO@ZIRVAL.COM
[514] 525-3781

CORRECTION de la VUE au LASER

Pierre Demers, MD
Ophtalmologiste
9 000 chirurgies

Avi Wallerstein, MD
Ophtalmologiste
18 000 chirurgies

Mark Cohen, MD
Ophtalmologiste
18 000 chirurgies

Expérience
Notre équipe de chirurgiens de Montréal a effectué plus de **45 000 interventions au LASIK.**

Technologie
Nous utilisons le laser Bausch & Lomb 217, incluant la nouvelle technologie de **correction de la vue sur mesure, Zyoptix.**

Résultats
La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

SPÉCIAL ASEQ

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.
*Choisissez Lasik MD et bénéficiez d'une couverture par Le Régime de Soins de Santé de la FAECUM. Offert exclusivement aux membres de la FAECUM seulement. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux.

À partir de $500 de l'oeil*

LASIK M.D. MONTRÉAL **(514) 845-1515**
www.lasikmd.ca
Montréal Toronto Mississauga Niagara Falls

Cours de langue anglaise
Programme spécial de deux semaines 2002

Conversation générale (huit niveaux) . . . . . 235 $
EPT 1 : préparation au test de compétence linguistique (questions à choix multiples) – *TOEFL* . . . . . 250 $
EPT 2 : préparation aux tests de compétence linguistique (composition) – *TOEFL,CELDT* . . . . . 235 $
Frais d'inscription (non remboursables) . . . 15 $

Jours : Du lundi au vendredi
Heures : De 9 h à 13 h (40 heures)
Dates: Du 2 décembre au 13 décembre

Inscription en personne du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 jusqu'au vendredi 22 novembre. Aussi inscription par la poste ou par télécopieur.

Règlement des frais : chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ; Visa, MasterCard ou carte de débit. *Espèces ou chèques personnels non acceptés.*

Renseignements :
1600, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(Métro Guy-Concordia, sortie rue Guy)
Tél. : **(514) 848-3600**
Téléc. : **(514) 848-2806**
Internet : **www.concordia.ca/conted**
Courriel : **celi@alcor.concordia.ca**

UNIVERSITÉ Concordia | Centre de l'éducation permanente
On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

LA GRANDE VADROUILLE : LA FONDERIE DARLING

Fusion d'art contemporain

Au milieu d'un Vieux Port qui se «technologise» de plus en plus avec sa Cité du multimédia, sa Cité des sciences et son Imax, une historienne de l'art vient d'ouvrir, au mois de juin, un centre d'art contemporain avant-gardiste.

Valérie BESSON

La fondatrice de la Fonderie Darling, Caroline Andrieux, a voulu faire de cette ancienne usine désaffectée un espace dédié aux arts visuels. Mais tout d'abord, pourquoi une Française d'origine est-elle allé implanter son petit «Soho» dans un quartier placé sous le signe de l'économie ?

«*Il faut réassigner les artistes à leur place, c'est-à-dire au cœur même de la société. Les artistes ont aussi un rôle à jouer dans les quartiers en développement, pas seulement pour les embellir. Ils apportent leur contribution, leur vision*», explique-t-elle. «*En plus, nous avons la chance d'avoir un public juste à nos portes, de l'autre côté de la rue*».

La galerie étant ouverte de 8h à 20h, les travailleurs du virtuel peuvent aller y prendre un café le matin ou une bière de 5 à 7h. Pour Caroline Andrieux «*c'est l'occasion pour eux de cotoyer l'art, un art qui doit amener les gens à réfléchir et à s'émouvoir*». Un «*j'aime ou j'aime pas*» est déjà pour elle «*une première réaction, un premier pas.*»

LA FONDERIE REFONDUE

Curieuse histoire que celle de cette fonderie du début du siècle.

La fonderie Darling voit le jour en 1914, grâce aux frères Darling. Elle servira loyalement l'économie montréalaise pendant plus de 70 ans pour être finalement abandonnée dans les années 1990. Pendant 10 ans, il pleuvra alors à l'intérieur et seuls les pigeons se la disputeront. Quelques bulldozers et beaucoup de spéculateurs viendront roder autour. Son sort semble presque réglé lorsqu'en 1996 Caroline Andrieux passe par là et la remarque. La fonderie ne sait pas encore, à ce moment-là, que cette historienne de l'art est à la tête de Quartier éphémère, un organisme à but non lucratif, qui redonne vie à des bâtiments abandonnés pour les transformer en d'authentiques temples de l'art. Le silo Numéro 5 transformé en instrument de musique, c'était elle.

Caroline Andrieux va alors s'acharner pour obtenir cette usine désaffectée, et la Société de développement de Montréal finira par la lui céder pour une période de 15 ans, à condition qu'elle lui refasse une beauté.

La rénovation durera quatre ans et coûtera la bagatelle de 1,6 million de dollars (dont 300 000$ donnés par la Cité du multimédia), mais en juin 2002, c'est une fonderie toute neuve qui renaît de ses cendres. Des traces de fumée noire, savamment conservés par les architectes, témoignent de la métamorphose de la fonderie Darling.

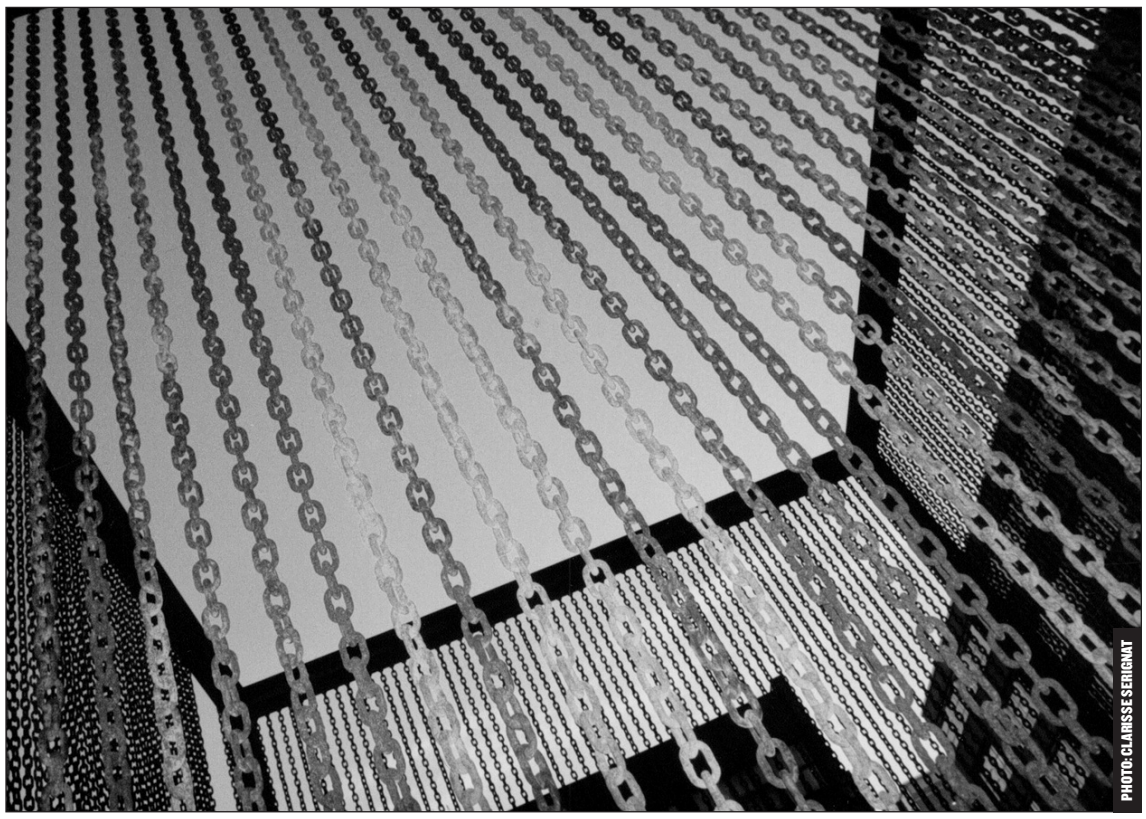
PHOTO: CLARISSE SERIGNAT

VISITE VIRTUELLE D'UN LIEU INHABITUEL

De l'extérieur, rien de tape-à-l'œil et surtout, rien de comparable à la majesté des entrées auxquelles les galeries d'art et de musée nous ont habitués. À l'inverse, c'est une porte d'entrée tout à fait modeste dans une rue plutôt quelconque qu'il faut chercher pour se rendre à la fonderie. De toute évidence, on ne tombe pas là par hasard, pas plus qu'on y rentre pour jeter un simple coup d'œil.

PHOTO: CLARISSE SERIGNAT

À l'intérieur, trois espaces. D'abord, la première pièce est constituée d'un immense vide s'élevant sur 40 pieds au plus haut et s'étendant sur 10 000 pieds carrés au sol. Cet espace à couper le souffle ressemble plus, par son imposante taille et par ses fenêtres givrées proches du plafond, à un hangar d'avions qu'à un centre d'art. Cette salle est destinée aux installations.

Une seconde salle, plus modeste par la taille et plus classique par le style, devrait recevoir les expositions de peintures et de photos.

Et enfin, toujours à l'intérieur de la fonderie Darling, le café-restaurant Le Cluny, tendance Saint-Laurent très branchée et dénotant nettement avec le reste du lieu.

UNE USINE D'ANTAN POUR UNE GALERIE D'AUJOURD'HUI

Lors de la rénovation, le cachet d'antan a été conservé par les architectes. Une fournaise rouillée d'époque gît là, essayant tant bien que mal de répandre un peu de chaleur dans cet immense vide. Les traces de fumées, datant de l'époque où la fonderie avait sa vocation première, et les murs de briques sont autant de traces du passé qui confèrent au lieu une âme. Riche idée d'avoir préservé l'aspect brut et presque intact de l'usine. Ainsi, alors que l'art contemporain se voit généralement confiné dans des salles blanches, aseptisées et où le public ose à peine respirer de peur de réveiller les œuvres d'art, le voilà donc reçu à la fonderie Darling dans un véritable décors de théâtre.

Ce nouveau centre d'arts visuels revendique haut et fort le statut de lieu avant-gardiste. Et, d'après Caroline Andrieux, « *la tendance actuelle que l'on peut observer est celle de l'expérimentation. On mélange les arts visuels : peinture, sculpture, photo, vidéo et même le théâtre. En fait, la frontière entre les arts est de plus en plus floue, et c'est justement ce flou-là qui est intéressant* ».

Voilà pourquoi elle accueillera, pendant dix jours à compter du 13 novembre, la nouvelle création de Michel Lemieux, *Anima*, qui se veut un mélange de mouvement, musique, images virtuelles et réelles.

Cette galerie d'arts visuels est une bouffée d'art contemporain au cœur d'un vieux port devenu très technologique.

Fonderie Darling, 745 rue Ottawa
Information: (514) 392-1554

Cinéma

«Engagez-vous!» qu'ils disaient...

Après le phénomène Kino, qui a tant suscité l'intérêt du public à la suite d'une tribune généreuse de la part des médias québécois, c'est au tour des Lucioles d'enthousiasmer les cinéphiles par ses soirées de projections cinématographiques marginales et, surtout, politiquement engagées.

Judith LUSSIER

LUMIÈRE SUR LES MÉDIAS DE MASSE

Sur cette question, le manifeste des Lucioles, dont le ton et les thèmes rappellent curieusement les années 1970 du Québec, est clair. *«Nous nous réapproprions l'information en nous libérant des analyses biaisées des Power Corporation, Quebecor, Can West et autres puissantes compagnies de la finance, récupérées en hypnotiseurs publics.»* Gabriel Anctil, l'un des initiateurs du projet et rédacteur en chef du *Concordia Français* explique que *«en fait, si les médias faisaient leur travail, on n'organiserait pas de telles soirées.»* Effectivement, le collectif peut se targuer d'avoir donné une voix aux réfugiés algériens quelques semaines avant que les médias de masse ne sautent sur le scandale. *«Notre but n'est pas de raconter des histoires à sensations qui rapportent, nous n'attendons pas les communiqués, nous parlons de ce qui est urgent»*, renchérit le militant qui semble plus sagement désillusionné qu'idéaliste. Mais le projet est également né d'un idéal de former un centre d'archivage d'audio-visuel militant. On peut donc se procurer les compilations vidéos des soirées par Internet.

http://www.mozaikvideo.com/lucioles/index.htm

DIFFÉRENTES FAÇONS D'ÉCLAIRER LE MONDE

On aura beau reprocher au projet d'être trop tendancieux, comme on le reproche d'ailleurs souvent aux mouvements qui se veulent révolutionnaires, le collectif des Lucioles s'affirme en ce sens:*«Nous assumons notre subjectivité et voulons briser en éclats ce monopole médiatique détenu par les médias corporatifs et leurs journalistes, pantins et grands défenseurs de leurs patrons bien nantis, détournant la population des vrais enjeux modernes. »* peut-on lire dans leur manifeste.

Du point de vue artistique, toutefois, la diversité et la créativité sont de mise. Autant les images non traitées du globe-trotter Santiago Bertolino portent à réflexion, autant les films documentaires, humoristiques ou expérimentaux des autres membres du collectif prêtent une dimension hétéroclite à cette soirée. Ce sont cependant les films d'animation de Chloé Germain-Thérien, étudiante en cinéma de Concordia, qui ont le plus attiré l'attention de l'assemblée à la dernière représentation du collectif. Par sa vision simplifiée des enjeux de la ZLEA transformés en images «carton-pâte», par exemple, l'artiste ramène le cinéma à sa fonction d'art propagande, qui doit parler au peuple et susciter ses émotions, telle que les Russes de l'avant-garde l'avaient compris. La vidéaste amateur utilise d'ailleurs abondamment les mêmes procédés picturaux que les artistes bolcheviques des années 1920 telles la spirale et la diagonale.

PROJECTIONS DU JEUNE COLLECTIF DANS L'AVENIR

La dernière soirée de projections qui avait lieu le 23 octobre a été un succès pour le collectif, qui en était alors à sa deuxième expérience. Sur le thème de la ZLEA, rien n'a empêché que l'on y projette des films sur plusieurs sujets et même un imprévu de dernière minute, qui a été bien reçu d'un public solidaire et militant. La prochaine soirée aura lieu le 27 novembre, toujours à l'Alizé, salle déjà trop petite pour un public maintenant conquis. Le collectif, qui se dit *«victime de son succès»,* hésite entre rester modeste ou déménager dans un endroit plus grand. Pour l'instant, les seuls revenus qui lui permettent de survivre sont la contribution volontaire demandée à l'entrée (*«afin de favoriser un accès sans discrimination»*). *«Nous avons tous des visions différentes au sein du groupe. Disons que si Radio-Canada voulait nous interviewer, on y réfléchirait…»,* explique Marie-Noëlle Clermont, l'une des membres fondatrices des Lucioles. Reste à savoir si la divergence de ces opinions servira la bonne cohésion du groupe ou, au contraire, son démantèlement.

«Le cinéma est un instrument de propagande [...] facilement assimilable, attrayant, qui se grave dans la mémoire, et c'est aussi éventuellement une affaire lucrative...»
-Trotski

Dévoilement devant notaire

Du féminisme au post-féminisme

Trois heures du matin, le temps s'est arrêté. Clarisse, la mère d'Irène-Iris, est morte. Recherche identitaire d'une femme en deuil.

Emmanuella ST-DENIS

Clarisse, la féministe, a abandonné sa progéniture à leur questionnement existentiel face au genre qu'ils occupent : Irène-Iris, la Super-Woman, Ulysse, le fils enfant. Trois heures du matin, le temps est suspendu jusqu'à l'arrivée du notaire Clinton Haasgard, le prince charmant, le sauveur, celui qui a la tâche de dévoiler le testament, de dévoiler l'héritage maternel avec lequel sont aux prises les deux rejetons.

Dévoilement devant notaire, présentée au Théâtre d'aujourd'hui, est une critique du féminisme et de la féminité à travers la post génération de la révolution féministe québécoise. Irène-Iris est confrontée aux questions engendrées par le legs du combat maternel : « Qu'est-ce que le féminin? Être féministe est-il féminin? Le féminin est-il une maladie dont il faut se guérir? »

Pied de nez à la féminité

Dans une mise en scène de Marc Béland, la pièce de Dominick Parenteau-Leboeuf a remporté la prime à la création 1998 du fonds Gratien Gélinas. La comédienne Isabelle Roy nous offre un jeu franc, passionné et dynamique, un presque monologue au côté de ses confrères Henri Chassé (le notaire) et Nicolas Pinson (Ulysse). La mise en scène non traditionnelle est intéressante, mais contient parfois des éléments répétitifs, voire inutiles. La pièce présente des longueurs, malgré l'excellent travail de la comédienne. La réflexion suscitée par le texte est intéressante, mais n'amène pas tant de questions nouvelles sur cette génération que l'on veut presque victime de ses mères.

À la salle Jean-Claude Germain
du Théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 9 novembre.

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
QUARTIER LIBRE

COLLABOREZ AU QUARTIER LIBRE!

PROCHAINES RÉUNIONS LES MERCREDIS 6 ET 20 NOVEMBRE À 17 HEURES AU LOCAL DU JOURNAL (514) 343-7630

Dossier : Cinéma américain

La «folie» hollywoodienne

Depuis une quinzaine d'années, les maladies mentales représentent une mine d'or pour les cinéastes hollywoodiens. De nombreux films, dont *Rain Man* et *A Beautiful Mind*, ont connu un succès retentissant grâce à la fascination que ce sujet suscite de la part du public. Pourtant, les troubles de santé mentale sont souvent représentés de façon inexacte et erronée dans le cinéma américain, nourrissant ainsi les stéréotypes négatifs.

Sabrina ROGERS

Selon Jacques Duval, directeur de la filiale de Montréal de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), les films et les médias en général ont tendance à associer criminalité et santé mentale. *«Les personnes souffrant de maladies mentales sont souvent représentées comme des criminels, alors que la plupart ne le sont pas», explique-t-il. «Si un film montre un tueur maniaco-dépressif, 500 000 non-tueurs sont automatiquement étiquetés comme dangereux».*

Le film ayant soulevé la plus grande controverse au sein des associations de santé mentale canadiennes est sans doute la comédie *Me, Myself & Irene*. Parue en 2000, Jim Carrey y joue le rôle d'un homme aux prises avec deux personnalités qui se battent l'une contre l'autre. La campagne publicitaire du film utilisait des termes comme «schizo» pour décrire le personnage incarné par Jim Carrey. De plus, des t-shirts imprimés au slogan «Je suis schizophrène, moi aussi» et des boîtes de bonbons prétendant guérir la schizophrénie ont été distribués.

Plusieurs organisations, dont l'ACSM et la Société canadienne de schizophrénie (SCS), ont formé une coalition pour dénoncer cette illustration *«erronée et offensante»* de la maladie. Dans un communiqué de presse paru le 16 juin 2000 pour exiger le retrait de la publicité du film, Barry Boyack, directeur administratif de la SCS, explique qu'elle représente *«une attaque directe aux 300 000 Canadiens souffrant de schizophrénie, ainsi qu'aux millions de personnes qui vivent avec des maladies mentales». (...) Cette publicité propage le mythe que la schizophrénie est un dédoublement de personnalités et implique que les personnes souffrant de maladies mentales sont violentes»*, note-t-il.

Dans ce même communiqué, le Dr Pam Forsythe, directrice administrative de l'Association des psychiatres du Canada (APC), ajoute qu'on *«ne peut prétendre que ce film n'est qu'une comédie qui n'affectera pas la perception du public concernant les maladies mentales. Des grandes entreprises paient d'énormes sommes pour faire paraître leurs produits dans des films parce qu'ils savent que le cinéma a un impact phénoménal à l'intérieur de notre société».*

> «Cette publicité propage le mythe que la schizophrénie est un dédoublement de personnalité et implique que les personnes souffrant de de maladies mentales sont violentes.»

Tous les films traitant des maladies mentales ne sont pas aussi mal reçus par les professionnels de la santé mentale. Au contraire, l'ACSM et la SCS ont déclaré que *A Beautiful Mind*, qui a remporté l'Oscar pour le meilleur film de l'année 2001, présentait la schizophrénie de façon plutôt réaliste. Dans ce film, Russell Crowe incarne John Nash, un mathématicien schizophrène qui a remporté le prix Nobel de sciences économiques en 1994.

Selon Christian Boulay, conseiller pour la Société québécoise de la schizophrénie (SQS), *A Beautiful Mind* a également été bien reçu par les familles de schizophrènes. *«La plupart des familles à qui j'ai parlé ont trouvé le film très touchant puisqu'elles ont reconnu de nombreux aspects de leur lutte avec cette maladie»*, explique-t-il. *«Il est vrai que plusieurs éléments ont été bien représentés, dont l'intensité des hallucinations de John Nash ainsi que les émotions vécues par sa femme.»*

A Beautiful Mind n'est pourtant pas à l'abri de la critique. Alors que John Nash est présenté comme un schizophrène qui arrive à «contrôler» ses hallucinations sans médicaments, la plupart des professionnels s'accordent pour dire que la réalité est bien différente. *«Les schizophrènes qui arrivent à faire cela sont minoritaires»*, note Christian Boulay. *«Pour la plupart, l'arrêt des médicaments résultera en une psychose».* Selon les détracteurs, le contrôle personnel qu'exerce Russell Crowe dans le film pourrait faire porter la responsabilité de leur maladie à ceux qui n'arrivent pas à le faire sans médicaments.

D'ailleurs, le fait que John Nash ait eu un fils schizophrène qui devait prendre des médicaments pour fonctionner «normalement» a été passé sous silence dans le film. Dans sa biographie, il est dit que M. Nash lui-même croyait que son fils aurait dû être capable de vivre sans pilules. Selon M. Boulay, *«si cet élément avait été inclus dans le film, il aurait été plus évident que ce n'est pas si commun de contrôler ses hallucinations par soi-même et le public aurait eu une vision plus juste de la réalité».*

Il cite plusieurs autres aspects inexacts. *«Son délire de persécution est un peu trop élaboré avec la puce qu'il croit avoir dans le bras et les messages codés qu'il détecte partout. Pour la majorité des schizophrènes, ce type de délire est beaucoup plus désorganisé et illogique. Il y a aussi certains aspects qui sont trop romancés. En réalité, la femme de John Nash l'a quitté pendant dix ans, mais le film montre qu'elle est toujours restée à ses côtés. Cela minimise les difficultés que vivent les proches des schizophrènes».*

La dénonciation des représentations inexactes et dommageables des maladies mentales au cinéma par les associations de santé mentale canadiennes est plutôt récente. Par exemple, l'ACSM n'a pas de position officielle sur l'exactitude du film *Rain Man*, paru en 1988, dans lequel Dustin Hoffman jouait le rôle d'un homme autistique. Mais, de plus en plus, l'ACSM s'allie avec d'autres associations pour sensibiliser les producteurs, les réalisateurs et les promoteurs de films quant à l'impact des images qu'ils projettent sur la perception du public.

ZIRVAL DESIGN & IMPRIMERIE
de la conception à l'impression...
1830, rue Amherst, Montréal • info@zirval.com
[514] 525-3781

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Se défil(i)er

J'avais beaucoup aimé son premier roman, *Deuils cannibales et mélancoliques*. Toutefois, commençant la lecture de son deuxième, *Ça va aller*, je ne cessais de pester contre la narratrice et sa verve vide de sens ponctuée d'une rage folle. Je me disais que Catherine Mavrikakis s'était laissée aller à des impulsions dérisoires; ma chronique, déjà imprégnée de la conviction d'avoir affaire à une œuvre mineure, s'échafaudait fiévreusement dans ma tête.

Carl BERGERON

À ma grande honte, j'allais commettre l'erreur typique: construire un commentaire sur des intuitions. Je m'avouais donc être perméable aux effets littéraires créés par l'écrivain; aimer une œuvre, me disais-je, est un sentiment spontané qui naît du contact direct du lecteur avec le texte. Or, à tout le moins depuis le Nouveau Roman, l'amour du texte est rationnel. Il est ressenti non pas en cours de lecture, mais après coup; la réflexion rectifie harmonieusement la déconstruction opérée par le grand vandale qu'est le romancier moderne. Le sens n'est pas immédiat, mais postérieur à la lecture. Pour résumer, disons que (et ici je m'adresse aux gens pour qui la littérature n'est pas un jeu, mais un enjeu) le *plaisir de lire* n'a rien à voir avec la valeur littéraire. *Ça va aller* est une de ces œuvres, très rares, qui, tout en procédant d'un univers socioculturel précis, se jouent de lui admirablement.

Des critiques ont vu dans le roman de Mavrikakis une sorte de pamphlet incendiaire, un peu vulgaire, aux arguments incomplets et bâclés. Ils ont pris au pied de la lettre les propos de la narratrice pour les attribuer à l'auteure. Ce qu'on lui reproche est d'avoir critiqué sans arme valable Ducharme qui, dans le roman, serait représenté sous les traits d'un personnage nommé Laflamme. Après tout, les propos de la narratrice sont souvent insignifiants; elle est révoltée, crache sur tout, sur des symboles, des institutions. D'ailleurs, plusieurs de ses proches lui trouvent un petit côté Antigone Totenwald, un personnage de Laflamme dans *Allez, va, alleluïa*. Justement.

Je vois plutôt *Ça va aller* comme un pastiche. Par un habile procédé de réversibilité, Mavrikakis reproduit en effet le canevas d'un roman du Ducharme: histoire improbable narrée par une révoltée marginale, aux personnages à la psychologie déficiente. La différence est que sa narratrice est une adulte, non une enfant. Elle débite une révolte typiquement ducharmienne. Le roman, et c'est là toute sa puissance, mise sur *l'effet de lecture*: il y a une manipulation de la part de Mavrikakis. Elle met au défi son lecteur d'aimer sa narratrice de la même façon qu'il aime le narrateur-enfant d'un roman de Ducharme.

Le livre confronte le lecteur québécois et l'oblige à être conséquent. *Ça va aller* est un «roman essai» pas parce que la narratrice éructe sans cesse des gros mots, mais parce qu'il y a utilisation subversive d'une esthétique extérieure au profit d'une démonstration articulée de la problématique culturelle québécoise. Dans son livre, Mavrikakis traite le lecteur et le critique comme des objets sociaux parfaitement manipulables. Elle les amène à réfléchir sur la filiation ducharmienne dont ils sont issus et sur la possibilité de s'en affranchir. De la même façon, la narratrice prend conscience de cette filiation fatale. Elle cherche à s'en défaire, à se «défilier».

Mais, devenue elle-même un personnage laflammien, sosie d'Antigone Totenwald, elle n'est en mesure que de perpétuer un modèle avec Laflamme, celui de l'inceste. L'originalité, la déviation et la disloquation créatrice sont donc impossibles. Pour rompre la longue histoire incestueuse du Québec, elle tente un geste de libération, et imite le suicide décrit par Aquin dans *L'Invention de la mort*. Elle le rate, secourue par des concitoyens vigilants qui ont vu son auto se diriger droit dans le fleuve. Prisonnière de l'épuisante solidarité laflammienne, la narratrice ne peut pas fuir, les autres n'acceptant pas que l'une des leurs veuille percer l'opacité de cette réalité commune.

L'action révolutionnaire d'Aquin est le hors-texte de l'histoire québécoise, tandis que la continuité romanesque de Ducharme en est le texte approuvé, scellé. Dans *Ça va aller*, Mavrikakis se demande si l'on n'est pas en train de revivre toujours la même histoire sans jamais avoir la liberté de la recommencer selon des paramètres et des repères nouveaux. Le tissu social laflammien étant trop étanche, la fuite n'est pas possible; ne reste plus que la haine, moins comme pulsion autodestructrice que comme moyen de se distinguer de l'inertie générale: *«Laflamme, vous nous le gâchez, et moi j'ai décidé de le gâcher un peu plus, mais pas comme vous, pour que vous puissiez voir ce que vous lui faites, ce que vous nous faites, ce que vous vous faites.»* Un roman très actuel, fort, d'une écrivaine originale mais malheureusement encore trop sous-estimée.

Catherine MAVRIKAKIS , *Ça va aller*, Montréal, Léméac, 2002.

Ton raccourci vers le marché du travail

L'Université de Moncton est la plus grande université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec. À l'Université de Moncton, tu trouveras une université à dimension humaine :

- Grâce à son ratio de un professeur pour douze étudiants, l'Université de Moncton peut offrir un enseignement personnalisé de qualité. Elle se classe d'ailleurs au premier rang des universités canadiennes pour la proportion d'étudiants qui terminent leurs études
- Un étudiant sur quatre y reçoit une bourse
- On y retrouve un grand nombre d'activités socioculturelles, sportives et artistiques, accessibles à toutes et à tous.

Prends quelques minutes pour te rendre à l'adresse Internet ci-dessous et découvre ton raccourci vers le marché du travail.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Edmundston Moncton Shippagan

1-800-363-8336

www.umoncton.ca/quebec

ARTS MÉDIATIQUES

Des éprouvettes pour l'art

Hexagram, un institut de recherche et de création dans le domaine des arts médiatiques, se concrétise. Ce projet avant-gardiste, qui n'abrite pas moins de 310 personnes, chercheurs et étudiants, venant de partenariats entre l'Université Concordia, l'UQAM et le Cirque du Soleil, fera de Montréal la nouvelle technopole en arts médiatiques à l'échelle nationale et internationale. Cependant, depuis sa fondation, les activités gouvernant cet institut restent considérablement confuses.

Stéphanie BOURGAULT

«C'est un pool de chercheurs qui ont développé des axes de recherche où l'on pense qu'il y a du potentiel de développement intéressant entre les industries culturelles et les chercheurs », déclare Daniel Lamarre, président-directeur général, Spectacles et Nouvelles Entreprises, Cirque du Soleil et président du conseil d'administration Hexagram.

La raison pour laquelle le Cirque du Soleil s'identifie et s'associe à ce projet est que celui-ci veut faire découvrir de nouveaux talents, comme le fait concrètement le Cirque depuis ses débuts. M. Lamarre confie que l'implication dans le projet est entièrement bénévole et qu'il s'agit d'un moyen pour accroître la notoriété d'Hexagram et de la Ville de Montréal. Mais la recherche et la formation d'artistes ne constituent-elles pas une banque d'artistes potentielle pour le Cirque du Soleil?

Huit secteurs seront touchés par ce programme de recherche inter-universitaire: le cinéma émergent et les personnages virtuels; les nouvelles formes narratives et la création audio-vidéo; la vie artificielle et les arts robotiques; les environnements immersifs, la réalité virtuelle et le public; les textiles interactifs et les ordinateurs vestimentaires; l'interactivité, la performance et le son; l'imagerie numérique évoluée et le prototypage rapide; la télévision interactive et les communautés virtuelles.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Pour en arriver à cette conjoncture, Hexagram a dû allier recherche et entreprises et demander la collaboration financière d'éventuels partenaires. Plusieurs partenaires académiques, gouvernementaux et privés ont mis la main à la pâte pour rendre possible ce projet, et ont permis à Hexagram d'amasser plusieurs millions de dollars. Parmi ces partenaires, on retrouve *Développement économique Canada, la Fondation canadienne pour l'innovation, le gouvernement du Québec, l'Université de Montréal, Alias Wavefront et 3vis* et plusieurs autres. Cet te somme devrait servir à instaurer les ressources nécessaires pour démarrer l'institut. Hexagram, qui sera situé à même les deux universités, utilisera aussi ces subventions à des fins de rénovations dans le but d'améliorer les installations actuellement en place.

Plus d'une soixantaine de chercheurs seront mis à contribution. Ces chercheurs n'ont pas tous les mêmes attentes face aux projets qui seront réalisés, mais ont tous un point en commun: surmonter les défis internes et externes qu'ils rencontreront durant l'élaboration de leurs créations.

HEXAGRAM : OÙ, QUAND, COMMENT ET POURQUOI?

Daniel Lamarre confie qu'Hexagram ne deviendra pas seulement un lieu de recherche, mais permettra la création d'emplois au cours des prochaines années. *«Parce que l'on reste à Montréal, les emplois et le talent reste ici. Ce que nous voulons, c'est profiter du fait que le laboratoire est établi à Montréal pour développer l'expertise de chez nous»,* explique-t-il. C'est donc une nouvelle qui ravira le milieu artistique, la Ville de Montréal et les étudiants voulant percer dans le domaine des arts médiatiques. M. Lamarre prévoit et espère qu'Hexagram pourra bénéficier d'une autonomie financière et entière d'ici trois ans. Pour l'instant, l'institut jouira de subventions.

De plus, il ajoute que ce qui différencie ce centre du MIT (Massachusetts Institute of Technology) des États-Unis, c'est qu'il part du contenu artistique pour élaborer des projets plutôt que de partir des nouvelles technologies. *«Nous, au Cirque du Soleil, on s'est intéressé à voir comment les nouvelles technologies vont pouvoir être utiles dans le développement des contenus artistiques et ce, aux yeux de l'artiste, que ce soit sur le plan musical ou sur celui de l'utilisation des personnages. Concrètement, on veut utiliser les chercheurs qui sont à notre disposition pour élaborer des contenus qui pourront par la suite être repris soit par les universités, soit par l'entreprise privée».*

Paul Landon, chercheur et directeur de l'axe de recherche «les nouvelles formes narratives et la création audio-vidéo», explique que chacun des axes présentés antérieurement aura à sa tête un directeur d'axe. L'un des nombreux critères qui sont fortement recommandés pour développer un axe, c'est le potentiel de la relation entre l'industrie et la recherche, lesquelles doivent absolument s'interrelier. *«Le rapport entre l'industrie et la recherche se fait déjà dans l'élaboration du projet, mais peut arriver après. On peut démarrer un projet sans toutefois savoir quel sera son réel potentiel dans l'industrie»* indique M. Landon. Il ajoute qu'il n'y aura pas de redistributions des axes pour chacune des universités. Cependant, nous savons qu'à l'UQAM l'accent sera mis sur la vidéo. Paul Landon précise, cependant, qu'il y aura d'autres champs de compétence alloués à l'Université du Québec à Montréal.

En plus de profiter de deux nouveaux centres de création, les étudiants pourront mettre leurs connaissances au service des arts médiatiques, tout en bénéficiant de bourses diverses. Hexagram multiplie donc ses fonctions en ajoutant celui de la formation. Le centre deviendra un lieu d'échange, un lieu de formation et un lieu de «commercialisation».

L'Université de Montréal ne fait pas faux bond dans le développement des arts médiatiques et dans le processus de collaboration puisqu'il met à la disposition de la recherche un laboratoire de prototypage unique au Canada. Ce laboratoire sera situé dans les locaux de la faculté de l'aménagement, mais n'aura pas de ressources aussi importantes que dans les deux autres universités montréalaises. La raison pour laquelle l'Université de Montréal n'est pas tant investie dans ce projet est que celle-ci vient à peine de se doter d'équipements technologiques. Hexagram avait besoin de centres déjà établis et bien équipé. De plus, la formation qui est offerte ne rejoint pas tout à fait les exigences des huits axes qu'Hexagram entend poursuivre.

LE CIRQUE DU SOLEIL FAIT DES CULBUTES POUR LE PROJET HEXAGRAM

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
QUARTIER LIBRE

COLLABOREZ AU QUARTIER LIBRE!

PROCHAINES RÉUNIONS LES MERCREDIS 6 ET 20 NOVEMBRE À 17 HEURES AU LOCAL DU JOURNAL (514) 343-7630

J'AI RÊVÉ À STALINGRAD
AOÛT 1942, STALINGRAD. JE SUIS UN SOLDAT ALLEMAND DE LA 389. I.D 6. ARMÉE. MON NOM EST ALFRED, NOUS SOMMES PLUS DE 200000...
... À ÊTRE LÀ, SUR LA VOLGA EN FACE DE NOUS LES SOVIÉTIQUES, ON EST TOMBÉ DANS LE PIÈGE, MAIS POUR LE MOMENT...
C'EST L'ORAGE POUR TOUS, RUSSES COMPRIS. C'EST ICI QUE DES CHOSES BIZARRES ME SONT ARRIVÉES ET JE SUIS SÛR...
... JE N'AI PAS RÊVÉ
ON MONTE EN LIGNE!
CE SONT NOS PIÈCES LOURDES D'INFANTERIE DE 7,7 CM QUI DOIVENT ÉCRASER L'ENNEMI AVANT QU'ON SE LANCE...
... À L'ATTAQUE.
À SUIVRE...
TEXTE ET DESSINS JAIME RODRIGUEZ

L'agenda culturel

Perds pas le cap!

L'Union des écrivains québécois (UNEQ) organise une soirée spéciale en compagnie de la comédienne, chanteuse et écrivaine Louise Portal et de l'animateur Jean Fugère. Cette soirée, qui s'insère dans le Festival Coup de cœur francophone permettra de découvrir les talents littéraires de l'auteure à travers son dernier livre *Cap-au-renard*. Une soirée à ne pas manquer à la Maison de la Culture Frontenac, le 12 novembre prochain dèes 19h30.

Information : 849-8540

Rêve violent

Le 20 novembre prochain dès 20h, le Théâtre contre Violence présente dans le cadre de la journée mondiale de l'enfant, une pièce intitulée « Pourtant, quand je rêve… ». Cette pièce d'Andrée Ruffo raconte l'histoire d'un homme de 50 ans qui rencontre son père afin de clarifier ce qu'ils sont devenus. En deuxième partie de la soirée, Guy Sévigny interprétera des textes connus ou moins connus. Le tout sera présenté au Zest.

Information : 380-8115

Jeunes compositeurs, à vos marques!

Le 6e Forum International des jeunes compositeurs 2002 se tiendra entre les 5 et le 30 novembre prochain à la salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal. Ce forum regroupe sept compositeurs sélectionnés par un jury international pour écrire une œuvre pour le Nouvel Ensemble moderne. Les compositeurs travaillent pendant quatre semaines ensemble. Lors du forum on présente 90 heures de répétitions publiques, sept rencontres autour d'un repas, sept mini-forum d'analyse, trois rencontres-portraits et une table ronde, en plus des trois concerts qui seront présentés le 27, 28 et 30 novembre prochain.

Information : 343-5962 poste 5

Criminels, souriez!

« Le crime pour le prévenir, faut le reconnaître! » est le thèeme de l'exposition de photos de la maison d'hébergement de l'Avenue qui sera lancé le 4 novembre prochain au Centre internet communautaire de l'Avenue. Cette exposition de photos de jeunes jette un regard sur la criminalité, la toxicomanie, le suicide et la prostitution et s'insère dans le programme de mobilisation des collectivités du Centre national de prévention du crime.

Information : 256-8743

Pêle-Mêle

Atanarjuat, la légende de l'homme rapide

Le producteur/réalisateur Zacharias Kunuk sera présent le 28 novembre à l'Université pour une conférence intitulée «l'art public du conte inuit». À 17 heures, salle B-328, Pavillon Marie-Victorin.
Le film Atanarjuat, la légende de l'homme rapide sera projeté à cette occasion le 27 novembre à 19 heures, salle A-220 et le 28 novembre à 13h30 salle G-415.
Renseignements au (514) 343-5685. Entrée gratuite.

Semaine de films engagés

Du 18 au 23 novembre se tiendra une semaine de films engagés au 3200, Jean-Brillant de l'Université de Montréal. Une vingtaine de films seront projetés : des documentaires, des longs-métrages et des courts-métrages. Des discussions auront lieu avec des invités après certains des films. Activité organisée par le comité arts du CIEL (Coalition Interdépartementale des ÉtudiantEs Libres) UdeM. Pour obtenir l'horaire complet de la semaine, consultez le site web : w3.arobas.net/~acro/films.

Dans le creux de l'oreille

CISM 89,3 FM

1 - **BECK** *SEA CHANGE* GEFFEN

2 - **GOA!** *GOA!* ROBOSAPIEN

3 - **HOT HOT HEAT** *MAKE UP THE BREAKDOWN* SUB POP

4 - **FIFTY TONS OF BLACK TERROR** *UNT* SPACE BABY

5 - **SAHARA HOTNIGHTS** *JENNIE BOMB* JETSET

6 - **DESTROYER** *THIS NIGHT* MERGE

7 - **THE LES CLAYPOOL FROG BRIGADE** *PURPLE ONION* PRAWN SONG

8 - **JURASSIC 5** *POWER IN NUMBERS* INTERSCOPE

9 - **LADYTRON** *LIGHT AND MAGIC* EMPEROR NORTON

10 - **HOT WATER MUSIC** *CAUTION* EPITAPH

MONTAG *ARE YOU A FRIEND ?*
GOOOM
Montag alias Antoine Bédard (ancien animateur de jetboy sur CISM) vient de sortir son premier album sur l'étiquette française électronique Gooom. Un disque électronique certes, mais à base de sons analogiques de violons, clochettes, harpes et de vieux claviers moog qui vous chavirent le dimanche quand les feuilles tombent. Tout en construisant son propre univers, Montag rend hommage à toutes ses idoles de Stéréolab à Plone en passant par Pram ; il distille une électronica pop, intimiste, minimaliste, enfantine et très mélodique à mettre entre toutes les oreilles. Montag est un nouvel ami québécois pour votre discothèque. (Mathilde Géromin)

ALEXIS O'HARA *IN ABULIA*
CHEZ GRENADINE
Alexis O'Hara est une poète musicienne expérimentale qui fait partie des scènes de *spoken word* et de musique expérimentale de Montréal. Armée d'un sampler, d'une basse, d'une guitare et de sa voix déformée, retravaillée, Alexis O'Hara nous amène dans un dédale d'histoires et de sons maboules. Le disque évolue entre des chansons folk hantées par le son d'une guitare à la Sonic Youth et les expérimentations sonores d'une voix éraillée qui susurre sur fond de samples de radio. Cette hésitation stylistique rejoint bien le titre latin de l'album, *In Abulia,* qui désigne la perte de la capacité à prendre des décisions. (Mathilde Géromin)

VULGAIRES MACHINS *AIMER LE MAL*
INDICA / OUTSIDE
S'inspirant des actualités québécoises des deux dernières années, le nouveau Vulgaires Machins dresse un portrait sociétaire encore plus noir que le faisait *Regarde Le Monde* paru il y a deux ans. Le quatuor est non seulement plus pessimiste que jamais, mais a également aiguisé son pop punk rapide déjà ultra efficace. D'une lourdeur accablante, la pièce titre vous rentre dans le corps par sa détresse, Triple Meurtre et Suicide Raté déstabilise par son texte archi direct et A plane au-dessus d'un univers hypocrite et matérialiste. Une défonce lucide et amère servi par le plus pertinent des groupes punk au Québec. (Olivier Robillard Laveaux)

ZIRVAL DESIGN & IMPRIMERIE
DE LA CONCEPTION À L'IMPRESSION...
1830, RUE AMHERST, MONTRÉAL • INFO@ZIRVAL.COM
[514] 525-3781

Suivez en ligne le cours qu'il vous manque
CVU UVC
www.cvu-uvc.ca
université virtuelle canadienne

Services aux étudiants
Service d'action humanitaire et communautaire

Semaine de la solidarité

Programmation 2002

La solidarité, c'est quoi ?

C'est penser que le bonheur des autres nous concerne et c'est agir en conséquence. C'est aussi prendre ses responsabilités par rapport au monde, se préoccuper des autres générations, par exemple, celles qui nous précèdent, celles qui nous suivront. La solidarité, c'est dénoncer les injustices en se regroupant, c'est travailler ensemble pour l'atteinte d'un objectif commun ! D'accord… Mais pourquoi être solidaire aujourd'hui ? Et surtout, comment ?

Soirée d'ouverture

Billet au coût symbolique de 1 $ en vente au Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-2253.
- Lundi 11 novembre, de 17 h à 19 h, Pav. 3200 Jean-Brillant, Café Satellite

Conférences

Se déplacer… autrement !
Invité : Sidney Ribaux, cofondateur et coordonnateur général d'Équiterre.
- Lundi 11 novembre à 11 h 30, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-3240

Infirmière en Palestine
Invitée : Johanne Bourget, infirmière.
- Mardi 12 novembre, de 11 h 45 à 13 h, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-3345

Tous les jours, c'est leur misère que l'on consomme...
Invitée : Julie Parent, OXFAM-Québec.
- Mardi 12 novembre, de 19 h à 20 h 30, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-3240

5000 kilomètres pour la solidarité
Invité : Mathieu Fleury, Président d'honneur de la Semaine de la solidarité
- Mercredi 13 novembre, de 11 h 30 à 13 h, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-3250

Lorsque spiritualité rime avec torture
Invités : Ying Zhu, emprisonnée pendant plus d'un mois en Chine pour être une pratiquante du *Falun Gong*, Martial Bachoffner, expulsé de la Chine pour avoir manifesté contre la répression des pratiquants du *Falun Gong*.
- Mercredi 13 novembre, de 16 h à 18 h, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-3345

Expositions

Délégation en Palestine, août 2002
- Du lundi 11 au vendredi 15 novembre, de 8 h à 17 h, Pav. Lionel-Groulx, local C-3029, Café d'Anthropologie

Regard sur la réalité des autochtones du Guatémala
- Lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 novembre, de 10 h à 14 h, dans le corridor reliant le Pav. 3200 Jean-Brillant à la Faculté de droit (en face de la cafétéria).

Vivre le *Falun Gong*
- Mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 novembre, de 10 h à 14 h, dans le corridor reliant le Pav. Jean-Brillant à la Faculté de droit (en face de la cafétéria).

Événements spéciaux

Collecte de livres
- Du lundi 11 au vendredi 15 novembre, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-2253 ou au kiosque du Collège Frontière

Déjeuner-crêpes
- Jeudi 14 novembre, de 7 h à 9 h, Pav. 2350, boul. Édouard-Montpetit à la réception des tours mixtes

Défilé de mode – Friperie La Gaillarde
- Jeudi 14 novembre à 11 h 45, Pav. 3200 Jean-Brillant, Café Satellite, 2e étage

Casa Blanca café
- Jeudi 14 novembre à 20 h, Centre étudiant Benoît-Lacroix, 2765, ch. de la Côte-Sainte-Catherine

Cyclo Nord-Sud – Collecte de vélos
Une contribution de 10 $ est suggérée pour amortir les coûts de transport et de manutention. Un reçu pour fins d'impôt est émis pour la valeur du vélo et pour la contribution en argent.
- Vendredi 15 novembre, de 10 h à 16 h, Pav. 3200 Jean-Brillant, entrée principale

La Célébration de la Vie
- Samedi 16 novembre à 10 h, Centre étudiant Benoît-Lacroix, 2765, ch. de la Côte-Sainte-Catherine

Foire aux kiosques
- Du lundi 11 au jeudi 14 novembre Pav. 3200 Jean-Brillant dans le corridor du 2e étage (près de la Brunante)

La soirée des clôtures sans barrières organisée par le CASI !

Billet au coût de 4 $ en prévente, Pav. Principal, Café Intermed, local X-031 ou au Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-2253. 5 $ à la porte.
- Samedi 16 novembre à 19 h, @-muse Café, 1261, rue Beaubien Est, Métro Beaubien

Cinéma et documentaire

SQUAT !
Un film de Ève Lamont
Québec, 2002, 82 min, vidéo, couleur, v.o.f.
- Mardi 12 novembre à 16 h 15, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-0245

Le pays hanté
Un documentaire de Mary Ellen Davis
Canada-Guatemala, 2001, 74 minutes
- Jeudi 14 novembre à 16 h 15, Pav. 3200 Jean-Brillant, local B-2325

Photo : Yves Provencher, journaliste à *The Gazette*

Renseignements

Alexandre Richard et
Christine Renaud, responsables

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-2253
(514) 343.7896

www.serdahc.umontreal.ca

Défilé de mode

Créations faites avec des vêtements recyclés

La friperie La Gaillarde et un organisme sans but lucratif engagé concrètement dans la récupération et le réemploi de textiles. Tout en offrant des vêtements à prix modique, travaille à la protection de l'environnement en produisant des créations originales et uniques grâce au recyclage de vêtements. L'occasion de venir chercher des idées alternatives de consommation vestimentaire !

Jeudi 14 novembre
11h45

Café Satellite
2e étage
Pavillon 3200
Jean-Brillant

Beaucoup parmi nous avons un vélo usagé qui s'empoussière au hangar. Il offre peu de valeur de revente et finit souvent au dépotoir. Dans les pays du Sud, des millions de gens n'ont que leurs deux pieds pour se déplacer. Avec Cyclo Nord-Sud, votre vélo devient un **outil pour combattre la pauvreté**. Un don en argent de 10$ par vélo est suggéré pour financer le transport. Vous recevrez un reçu déductible d'impôt pour la valeur du vélo **et** le don en argent.

infos: 343-6111 poste 1024